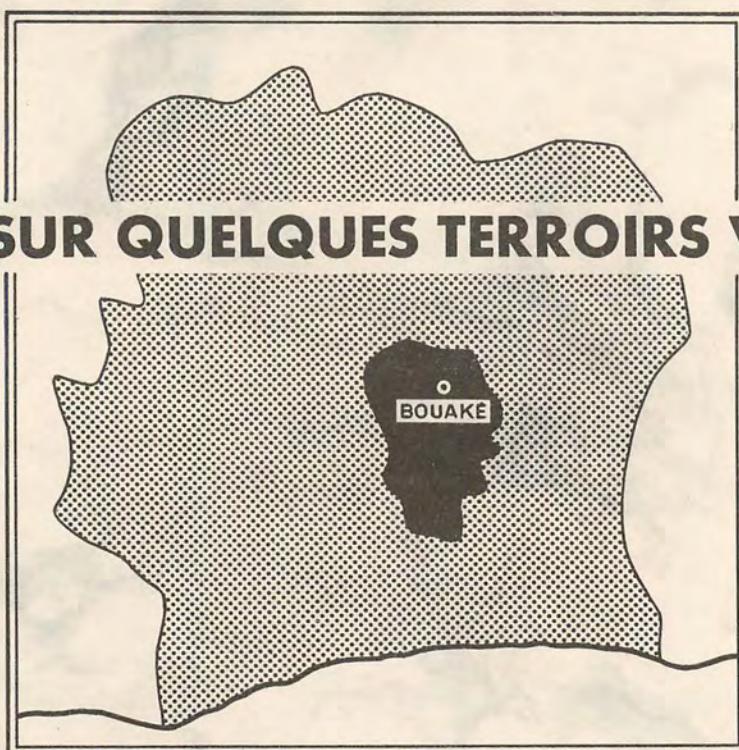


RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

MINISTÈRE DU PLAN

DONNÉES SUR QUELQUES TERROIRS VILLAGEOIS



ETUDE REGIONALE DE BOUAKE 1962-1964

BUREAU DE CONCEPTION, DE COORDINATION ET D'EXPLOITATION
DES ETUDES REGIONALES DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE 1962-1965

B. FRIDE - L. LE CHAU - H. LHUILLIER - P. MICHAUD - C. RIPAILLES

LISTE DES PUBLICATIONS A PARAITRE

METHODOLOGIE GENERALE DES ETUDES REGIONALES EN REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

ETUDE REGIONALE DE BOUAKE - FEVRIER 1962 - DECEMBRE 1963

RAPPORTS PRINCIPAUX

- TOME 1 - Le Peuplement.
 - TOME 2 - L'Economie.
 - TOME 3 - La Synthèse Générale.
 - TOME 4 - Les Propositions de Développement.

DOCUMENTS

- DOCUMENT 1 - Inventaire des villages de la zone Baoulé.
 - DOCUMENT 2 - Histoire de l'Agriculture en zone Baoulé.
 - DOCUMENT 3 - Eléments pour une monographie du centre semi-urbain de Toumodi.
 - DOCUMENT 4 - Essai de monographie d'un village de savane : Diamelassou.
 - DOCUMENT 5 - Essai de monographie d'un village de forêt : Kouakoubroukro.
 - DOCUMENT 6 - Expériences actuelles de vulgarisation agricole.
 - DOCUMENT 7 - Données sur quelques terroirs villageois.
 - DOCUMENT 8 - L'habitat rural.
 - DOCUMENT 9 - Quelques aspects de la vie sociale.
 - DOCUMENT 10 - Tableaux statistiques de base.
 - DOCUMENT 11 - Etude des sols.

★

★ ★

DONNÉES SUR QUELQUES TERROIRS VILLAGEOIS

DIAMELASSOU

KOKRO-KOUASSIKRO

ANDOBO - ALLUIBO

KOUAKOU - BROUKRO

Nous nous sommes efforcés de présenter dans ce document, certains aspects qualitatifs de l'agriculture Baoulé. L'analyse de plusieurs communautés rurales avait été prévue dans le cadre de l'enquête pour saisir l'organisation de la vie agricole au niveau de l'unité cohérente que représente le village, pour compléter et éclairer à la fois les informations nécessairement dissociées du sondage effectué au niveau des familles.

Dans cette perspective, un certain nombre de territoires villageois ont fait l'objet d'une couverture photographique aérienne à l'échelle de 10 000°, après une reconnaissance préalable et la localisation approximative des limites. Les lots de photographies n'ont pas pu être utilisés directement par suite de l'intervalle d'une campagne agricole entre les dates de prises de vues et le début de l'enquête sur le terrain. Un relevé exhaustif des champs s'est avéré nécessaire, et ses résultats ont été reportés sur un fond planimétrique établi d'après les photographies aériennes.

Le jeu de plans obtenu : cadre physique, parcellaire, et localisation des cultures, reste incomplet pour entreprendre une véritable étude approfondie de la structure agraire Baoulé. Il permet toutefois d'apprécier de façon concrète les principes d'organisation des terroirs et l'emprise spatiale du système culturel.

Les textes d'accompagnement apportent des renseignements généraux nécessaires à la compréhension des plans et soulignent les caractères soit communs, soit spécifiques des unités territoriales étudiées ; ils analysent brièvement : le contexte régional, le cadre écologique du terroir, la combinaison des différentes cultures au niveau du village et des unités familiales. À ces textes s'ajoutent des listes de parcelles par exploitation destinées dans notre esprit à constituer des documents de base pour des études comparatives ultérieures.

Nous avons adopté pour les quatre terroirs un ordre de présentation géographique allant du nord vers le sud, de la savane vers la forêt.

Ce travail a été réalisé par J.-P. Trouchaud, géographe, Chargé de Recherches à l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-mer.

NOTE IMPORTANTE. — Nous attirons l'attention du lecteur sur le fait que les cartes des terroirs villageois ne sont pas toutes à la même échelle (1/10.000 à 1/15.000).

DIAMELASSOU

I. — LOCALISATION REGIONALE.

Le village est établi à l'intérieur d'une tache de fort peuplement qui s'étend au sud de Bouaké, dans les limites approximatives des cantons Saafoué et Ndranoua. La population disséminée en petites unités rapprochées atteint une densité élevée de 45 habitants au km². La pulvérisation de l'habitat ressort sur les plans ci-contre où figurent quatre localités, séparées par des intervalles inférieurs à un kilomètre. Diamelassou avec 117 habitants recensés, se situe légèrement au-dessous de la taille moyenne observée dans les cantons voisins et peut être considéré comme un échantillon représentatif ; toutefois, son terroir exigu de 262 hectares entraîne un certain déséquilibre par rapport au contexte régional : le taux d'occupation s'élève à 67,5 habitants au km².

**

La région immédiate, au cœur du V Baoulé, présente les caractères mal définis d'un milieu de transition entre forêts et savanes.

Le terroir de Diamelassou occupe une partie d'un plateau granitique légèrement ondulé, qui sépare les bassins-versants de deux grands affluents du Nzi : le Kan de Tiébissou et le Kan-Kplara de Didiévi. Les dénivellations restent minimales entre les sommets des interfluvés étagés vers 275 m et les fonds de larges vallées bordées de versants à pentes faibles.

La végétation naturelle, grâce à une pluviosité encore importante (Bouaké à 15 km au nord reçoit en moyenne 1 200 mm par an), reste relativement dense et le paysage garde un aspect encombré, fermé. Les différentes formations s'adaptent normalement à la topographie et à la nature des sols : la zonation courante implique une forêt-galerie dense le long des marigots, une savane herbeuse sur les sols sableux de bas de pentes, une forêt dense mésophile sur les sols argileux des interfluvés et des plateaux ; cette dernière formation, défrichée intensément, est remplacée à long terme par des savanes arborées ou arbustives.

II. — LE TERROIR.

Le terroir forme une bande aux contours irréguliers, anguleux ou lobés, de 3 km de long sur 1,5 km de large. Le plateau qu'il occupe est légèrement entaillé à la périphérie par trois têtes de vallées s'écartant vers le sud-ouest et vers l'est. Les vallées de l'ouest sont dominées par les seuls accidents topographiques notables : des lignes plus ou moins continues de talus, parfois d'abrupts, soulignant les affleurements de cuirasses latéritiques. C'est dans cette portion de terroir au relief plus accusé que la juxtaposition des formations végétales ressort avec le plus de netteté : étroites lanières de forêts-galeries, savanes herbeuses au pied des versants et forêt mésophile dégradée, couronnant les escarpements de quelques grands arbres épargnés. Dans la partie centrale et est du terroir, probablement couverte autrefois par la forêt mésophile dont le bois sacré circulaire de Konankro constitue le seul témoin intact, règne actuellement une imbrication confuse de formations ligneuses et herbacées. Cette couverture végétale hétérogène regroupe une mosaïque de massifs très dégradés, de taillis et de recrés forestiers, de savanes arborées ou arbustives, de jachères récentes en voie de recolonisation ; elle s'étend à la majeure partie du terroir sur une superficie globale (cultures actuelles comprises) de 227 hectares. Les savanes herbeuses pures et les forêts-galeries ne couvrent respectivement que 26 et 6 hectares.

Les limites désignées par le chef et les notables ne sont pas contestées par les villages voisins, tous d'origine commune. Sur la plus grande partie du périmètre elles se matérialisent avec netteté par des lisières ou des pistes, et dans quelques secteurs plus confus, sont identifiées grâce à une série de repères, en général des arbres isolés, de tailles ou de ports caractéristiques.

Le village occupe une position excentrique sur l'une des bordures à quelques dizaines de mètres d'un village appartenant, Gbendé Kouassikro, qui exploite un territoire contigu au nord-ouest. Gbendé Kouassikro est édifié sur une portion de terrain relevant de Diamelassou, à la suite d'un accord entre les deux communautés. Le réseau de routes et de pistes figurant sur le plan comporte une série de grands itinéraires généralement carrossables, assurant les liaisons intervillageoises. Sur cette trame relativement serrée, à cause de la densité des établissements, se raccordent à angle aigu les sentiers qui desservent les champs du terroir. Leur réseau dessine une grossière étoile ayant pour centre le village, avec des tracés sinués passant de champs en champs susceptibles de se modifier peu à peu avec la rotation des cultures. Ces sentiers constituent l'armature propre du territoire et s'interrompent fréquemment au voisinage des limites, après s'être divisés une ou plusieurs fois.

III. — LE SYSTEME CULTURAL.

Le relevé cadastral effectué au début de 1963 a fourni la superficie cultivée pendant la campagne agricole de 1962.

Les cultures ont occupé cette année 46 ha 40, soit 17,7 % de la superficie totale du territoire villageois.

Les cultures vivrières ont porté sur 30 ha 70 (66,2 %) et les plantations, uniquement de café, atteignent 15 ha 70 (33,8 %).

A — Les cultures vivrières.

Elles restent assujetties aux rotations sur jachère ligneuse et s'opposent aux plantations immobilisées pendant une longue période de vingt à trente ans.

En 1962, 27 ha 70 de nouveaux champs ont été établis par défrichement. Une faible superficie des défrichements de 1961, 3 ha, a été réutilisée pour un deuxième cycle cultural.

1. LES CULTURES DE PREMIERE ANNEE.

L'igname est présente sur la totalité des parcelles de première année. Deux variétés coexistent et se succèdent dans l'année agricole :

— L'igname précoce (*Dioscorea cayennensis*) à tige épineuse, plantée sur buttes et pourvue de tuteurs, n'occupe généralement qu'une portion du champ ; elle donne deux récoltes ; l'une de soudure en août, la deuxième en septembre ;

— L'igname tardive (*Dioscorea alata*), à tige de section carrée, est plantée de mai à juin et ne fournit qu'une seule récolte en décembre. Elle couvre la plus grande partie des champs de première année.

En 1962, les deux variétés étaient représentées à Diamelassou selon les proportions suivantes (1) :

	Nombre de parcelles	Surface en ha	Surface en % de la surface cultivée
Ignane précoce.	16	2,60	6,3 %
Ignane tardive .	51	20,65	50,0 %
Total	67	23,35	56,3 %

Les observations sur les carrés de densité et de rendement fournissent les chiffres moyens suivants :

	Nombre de buttes à l'hectare	Rendement en kg/ha
Ignane précoce.	9 339	8 624 (1 ^{re} récolte) 7 886 (2 ^{re} récolte)
Ignane tardive .	10 486	8 953

De multiples plantes secondaires accompagnent l'igname sur les parcelles nouvelles défrichées.

Un sondage effectué sur 51 champs de première année (dont 23 sur le terroir de Diamelassou et 28 sur 4 terroirs voisins), donne la présence des plantes secondaires selon les fréquences suivantes :

Plantes	Fréquence sur 100 parcelles
Manioc	86
Gombo	70
Palmier à huile	34
Coton	30
Banane	16
Mais	16
Ananas	12
Piment	10
Ouré-ouré	6
Taro	4
Oranger	4
N'viélé	4
Tabac	2
Haricot	2
Tomate	2
Papaye	2
Gnan-gnan	2

Le manioc, plante de réserve utilisée en cas de pénurie d'igname, vient en tête des cultures associées, suivi par le gombo (*Hibiscus esculentus*), employé par les femmes pour la confection de sauces.

Le palmier à huile sert exclusivement à la production de vin de palme ; il reste en place lors du débroussaillage. Le coton (*Gossypium barbadense*), récolté et filé par les femmes, alimente un artisanat local de tissage.

A côté de ces plantes dominantes figurent plusieurs arbres fruitiers et de nombreuses espèces dont les baies ou les graines entrent dans l'élaboration des sauces ou des condiments (piments, ouré-ouré, n'viélé, tomate, gnan-gnan).

2. LES CULTURES DE DEUXIEME ANNEE.

La surface réemployée de l'année précédente paraît particulièrement restreinte et atteint seulement un dixième des champs d'igname de 1962. Une dizaine de parcelles établies par les femmes sur des fractions d'anciens champs portent, le plus souvent en culture pure, certaines plantes normalement associées à l'igname sur les défrichements. On a noté des champs homogènes de mais, d'arachide, de ouré-ouré et de piment. Le tabac, destiné à la consommation locale, peut figurer sur des parcelles de deuxième année mais à Diamelassou, comme dans beaucoup de villages de la région nord-est, il tend à se concentrer aux abords des maisons dans de petits champs enclos de palissades, rappelant les jardins de cases d'autres parties de l'Afrique.

B — Les cultures industrielles.

Seul, le café est exploité sur le terroir ; il couvre une superficie de 15 ha 70.

Les plantations ne remontent pas à une date très ancienne : la première aurait été établie en 1943. Sur 38 parcelles, 5 ont été plantées antérieurement à 1950, 33 de 1950 à 1955, une seulement après 1955. Toutes les plantations actuelles produisent mais, par suite des techniques culturales sommaires et des sols généralement médiocres, elles ne fournissent que de faibles récoltes. Le sondage de 1962 a donné des rendements de 146 kg à l'hectare. La production pour l'ensemble du village a été estimée à environ 2 150 kg (165 500 F CFA).

(1) Les parcelles d'igname cultivées dans le terroir par des étrangers au village (4 ha 45) ne figurent pas dans l'évaluation.

Le plan de répartition des cultures fait ressortir une concentration des caférières dans la partie sud du terroir qui, au moment des plantations il y a une quinzaine d'années, conservait un couvert forestier un peu moins dégradé qu'ailleurs. Il en résulte plusieurs grands blocs de parcelles jointives qui correspondent aux limites des anciens massifs. Malgré cette recherche de sols plus humifères et de plantes de couverture, la mise en valeur de ce secteur de plateau n'a pas donné les résultats escomptés. Les caférières végètent et produisent peu, gênées à faible profondeur par des niveaux d'induration ou par les cuirasses qui se terminent en corniche au flanc du versant.

Dans les autres parties du terroir, aucune règle ne semble s'appliquer à la localisation des cultures. Quelques champs isolés de café ont colonisé des lambeaux forestiers et donnent généralement de plus belles récoltes que sur le plateau du sud. Les parcelles de cultures vivrières soumises à la rotation se dispersent sans ordre sur l'ensemble du périmètre ; isolées sur les marges est, elles tendent à se regrouper et à former des blocs importants aux abords du village.

L'enquête a essayé d'obtenir auprès des exploitants pour chaque parcelle défrichée en 1962 la longueur de la période pendant laquelle la terre avait été laissée en repos ; la durée moyenne de la jachère calculée d'après ces renseignements atteint presque 9 années. Toutefois, cette valeur paraît surestimée lorsqu'on effectue une vérification théorique : la superficie de terroir utilisable pour les rotations ne comprend ni les forêts galeries inexploitées, ni les surfaces immobilisées par les caférières, ni la surface bâtie des villages, ce qui représente globalement 25 ha 40.

Les défrichements de 1962 : 27 ha 70, confrontés avec une superficie totale corrigée de 232 ha, donnent 8,5 périodes de rotation, soit une jachère moyenne de 7 ans et demi.

Il serait encore nécessaire de raccourcir quelque peu cette période par suite de la réutilisation d'un dixième de la surface en deuxième année et de l'existence de secteurs stériles dont l'appréciation reste difficile. La valeur de 7 années de jachères théorique peut être retenue : elle révèle une saturation assez prononcée de ce terroir restreint, établi dans un régime à forte densité de population.

IV. — LES EXPLOITATIONS.

Les exploitations agricoles ont été assimilées aux unités budgétaires de l'enquête statistique. On en dénombre 22 à Diamelassou.

Une exploitation moyenne se compose de huit personnes et demie dont quatre actives, et cultive 1 ha 74, dont 1,07 d'igname et 67 ares de café.

La dispersion autour de cette moyenne théorique paraît cependant nettement ouverte : trois exploitations ne possèdent pas de café et cultivent seulement entre 50 et 60 ares d'igname. A l'opposé, l'exploitation du chef de village regroupe 2 ha 85 d'igname et 3 ha 47 de café. Aucune corrélation n'existe entre les effectifs des exploitations et les superficies de vivriers ou de culture commerciale.

Chaque exploitation disperse ses parcelles (en moyenne 4,7) sur toute l'étendue du terroir, sans qu'il soit possible de déceler des zones spécifiques d'appropriation. La communauté est subdivisée en trois lignages matrilinéaires dont les champs sont également imbriqués. Seules les parcelles concédées à des étrangers, résidant pour la plupart dans les villages voisins, s'égrènent sur les marges du terroir, à proximité immédiate de ses limites. Malgré cette restriction concernant les emplacements, la perméabilité du territoire reste importante, puisque dix cultivateurs extérieurs ont exploité, en 1962, vingt champs d'igname de cultures de deuxième année, ou de café représentant une superficie totale de 6 ha 60. L'inverse existe également, mais au détriment de Diamelassou, puisque 65 ares seulement ont été cultivés par les habitants du village en dehors des limites.

La brève analyse de ce terroir, localisé dans la région densément peuplée de Bouaké, révèle un équilibre relativement précaire entre les hommes et l'espace qu'ils exploitent.

Le terroir paraît intensément cultivé dans la mesure où le système agricole repose sur la jachère naturelle de longue durée : 12 % de la terre utile est défrichée tous les ans, et les périodes de repos se réduisent à une valeur théorique d'environ 7 années, juste suffisante pour assurer la régénération des sols.

Les sols, sur plateaux granitiques, ne présentent d'après les analyses pédologiques de l'enquête qu'une médiocre valeur agricole. Le système cultural devrait pouvoir réutiliser en deuxième année plus d'un dixième des superficies défrichées, mais cette faible rentabilisation découle en partie de sols naturellement mauvais, et peut-être d'un appauvrissement déjà ressenti.

La surface disponible pour les rotations a diminué par suite de l'extension des caférières et, inversement, un système juridique peu contraignant permet l'admission de cultivateurs venus des villages voisins. Le territoire restreint, enserré par les terroirs contigus où règne une situation analogue, ne possède aucune réserve de terre susceptible d'atténuer une pression naissante ou d'absorber une expansion démographique ultérieure.

Seule la culture de l'igname, base du système, avec ses rendements de 10 tonnes à l'hectare, ses trois récoltes échelonnées et ses possibilités de conservation, permet à la communauté de réaliser dans de telles conditions un équilibre alimentaire satisfaisant.

L'intégration à l'économie monétaire s'effectue plus difficilement. Les revenus obtenus sur le terroir : vente du café, de quelques surplus vivriers, de produits de cueillette (vin de palme) ou d'un petit élevage restent insuffisants. Ils doivent être complétés par les migrations saisonnières des jeunes hommes de 18 à 25 ans : en 1962, 15 manœuvres du village ont rapporté de Basse Côte 170 000 F CFA représentant l'équivalent des récoltes de café.

DIAMELASSOU :
Liste des parcelles par exploitation.

Nº d'exploitation (1)	Nº de la parcelle	Superficie unité : are	Culture principale	Durée de la jachère (années)	Nº d'exploitation	Nº de la parcelle	Superficie unité : are	Culture principale	Durée de la jachère (années)
A 0	61	62,80	Igname tardive	8	A 6	73	46,40	Igname tardive	17
	68	22,00	Ouré-ouré	6		171	24,30	Tabac	
	74	38,80	Igname précoce	7		117	47,20	Café	
	84	12,20	Igname tardive	11		98	21,00	Arachide	10
	101	45,20	Café			99	24,20	Igname tardive	10
	102		Café					Mais	8
	108	56,00	Café			91	62,80	Igname tardive	6
	111	168,80	Café					Arachide	9
	166	54,40	Igname tardive	10		55	12,00	Igname précoce	9
	169	68,00	Café			90	12,00	Igname tardive	9
	172	38,00	Tabac	12		92	77,20	Café	9
	83	12,90	Igname précoce	11	A 8	187	9,60	Igname tardive	
	147	13,60	Igname tardive	8		160	55,60	Igname précoce	
	148	18,60	Igname précoce	8		161	2,40	Igname tardive	
	149	11,60	Igname tardive	8		137	28,00	Igname précoce	
	150	26,00	Igname tardive	8		112	109,60	Igname tardive	
	152	14,80	Tabac	7		129	45,20	Café	
	153	30,00	Piment	7		75	9,00	Igname tardive	
	167	24,40	Igname tardive	8		76	16,20	Igname précoce	
	168	9,40	Igname précoce	8		133	35,40	Igname tardive	
	185	20,00	Café			180	90,80	Igname tardive	
A 1	64	67,40	Igname tardive	8		114	64,40	Café	
	104	58,00	Café			186	26,80	Igname tardive	11
A 2	65	33,60	Igname tardive	9	B 2	79	8,30	Igname précoce	12
	130	3,88	Tabac	2		80	13,20	Igname tardive	12
	165	40,40	Café			124	35,20	Igname tardive	9
	105	55,20	Café			113	44,40	Café	
	142	9,20	Igname précoce	5	B 3	56	41,40	Igname tardive	6
	143	50,40	Igname tardive	5		57	2,40	Arachide	6
	144	14,60	Igname précoce	5		110	64,00	Café	
A 3	179	15,60	Tabac			120	28,80	Igname tardive	
	82	15,60	Igname tardive	11		183	5,00	Café	
	109	19,20	Café			87	30,00	Igname tardive	
	162	80,00	Igname tardive	8		131	3,02	Tabac	
	151	32,00	Igname tardive			155	22,80	Café	
A 4	175	40,00	Igname tardive	8		156	56,00	Igname tardive	14
	58	45,20	Igname tardive	8		157	107,20	Igname tardive	14
	59	9,20	Mais	8		115	62,00	Café	
	60	23,20	Igname tardive	7	B 5	62	37,60	Igname tardive	
	106	102,00	Café			77	4,00	Igname précoce	
	182	10,00	Arachide			78	9,60	Igname tardive	
A 5	69	44,40	Igname tardive	8	B 6	85	14,00	Igname précoce	6
	89	44,00	Igname Précoce	9		86	41,20	Igname tardive	6
	103	32,40	Café			107	42,40	Café	
	145	11,20	Igname Précoce	8		170	32,30	Café	
	146	10,80	Igname tardive	8					

(1) Note : La lettre (A, B, C...) se rapporte aux groupes lignagers ;
Le chiffre (0, 1, 2, 3...) se rapporte aux exploitations.

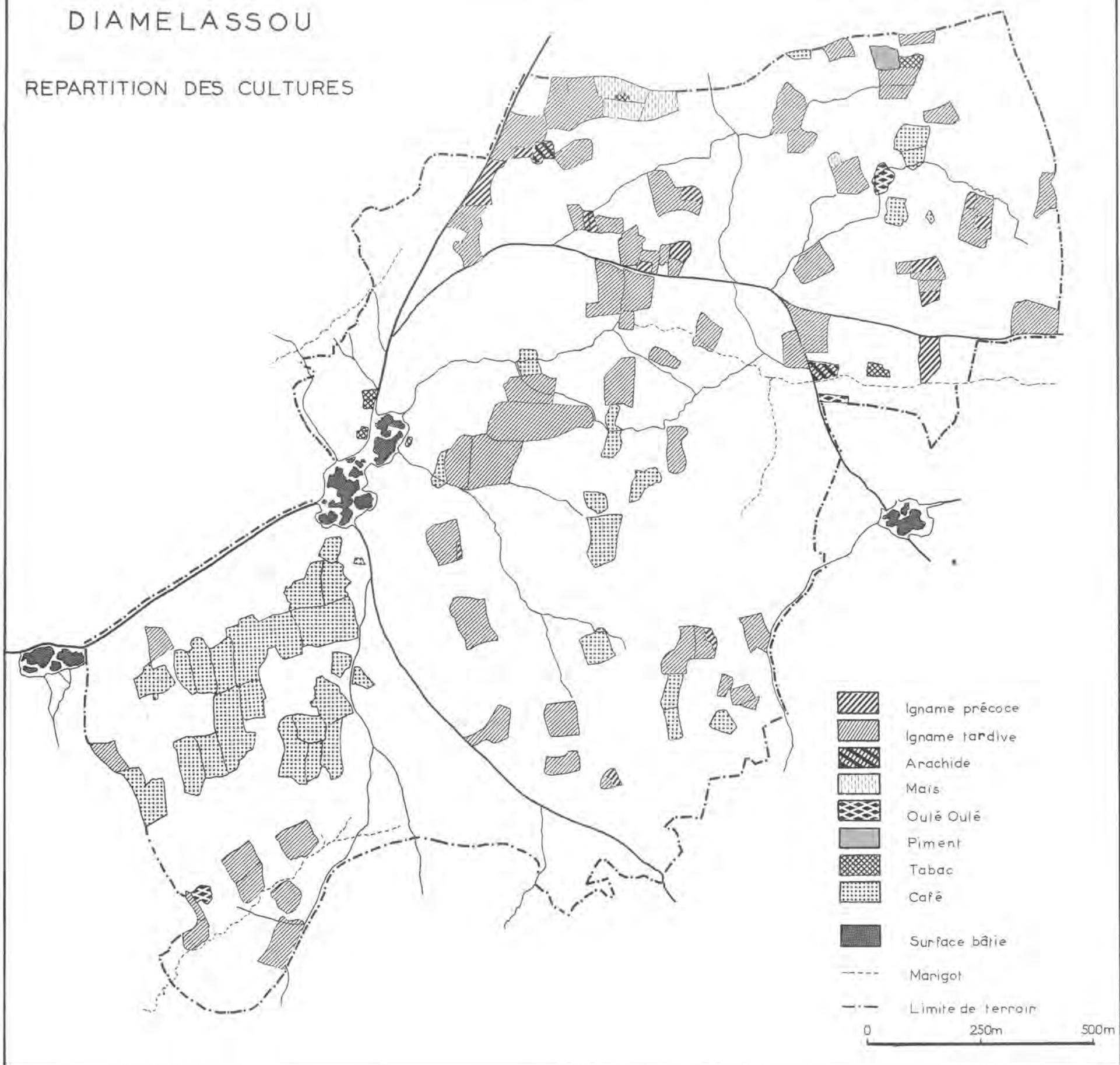
DIAMELASSOU :
Liste des parcelles par exploitation (Suite).

N° d'exploi- tation	N° de la parcelle	Superficie unité : are	Culture principale	Durée de la jachère (années)	N° d'exploi- tation	N° de la parcelle	Superficie unité : are	Culture principale	Durée de la jachère (années)
C 0	163	10,00	Igname précoce	7	Etrangers				
	164	6,40	Igname tardive	7		1	50	70,20	Igname tardive
	174	63,20	Igname tardive	9			52	5,20	Tabac
	116	37,20	Café				53	43,60	Mais
	135	13,60	Igname tardive	3		2	67	24,60	Igname tardive
	184	38,80	Café				66	24,40	Igname tardive
C 1	122	25,20	Igname tardive	10		3	132	35,60	Igname tardive
	158	131,70	Igname tardive	8			70	72,00	Igname tardive
	176	2,60	Café				173	42,00	Tabac
	134	39,00	Café				118	28,00	Café
C 2	63	41,00	Igname tardive	9		5	100	32,00	Igname tardive
	81	34,00	Igname tardive	10			121	10,40	Igname tardive
	127	33,20	Igname tardive	8			125	44,40	Igname tardive
	139	3,60	Café				123	16,00	Ouré-ouré
	140	25,20	Café			6	128	53,20	Igname tardive
	177	20,80	Igname tardive	6			71	25,60	Café
	178	7,20	Café	7			72	26,40	Café
	181	15,60	Igname tardive	3		9	93	25,20	Café
C 3	126	55,60	Igname tardive	7			94	18,14	Igname tardive
	54	52,80	Mais	9			95	8,80	Igname tardive
	141	17,80	Café				97	40,80	Igname tardive
	154	18,80	Café			10	96	12,40	Igname tardive
C 4	119	70,40	Café						
	159	79,20	Igname tardive	12					
	88	34,40	Igname précoce	12					
	138	22,00	Café						
	136	23,60	Igname tardive	10					

N.B. — Les parcelles nos 117, 178, 181, 182, sont situées hors terroir.

DIAME LASSOU

REPARTITION DES CULTURES



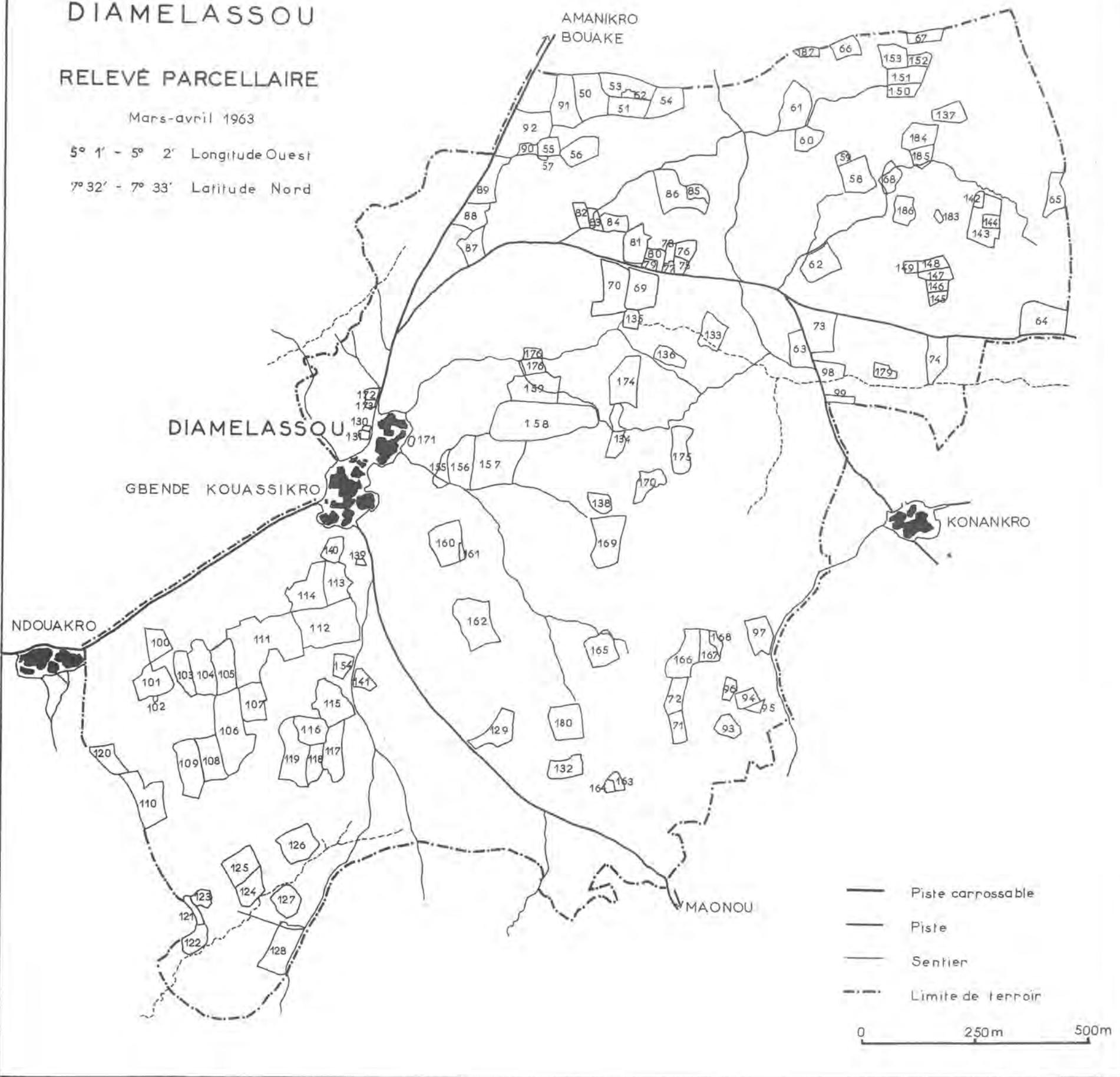
DIAMELASSOU

RELEVÉ PARCELLAIRE

Mars-avril 1963

5° 1' - 5° 2' Longitude Ouest

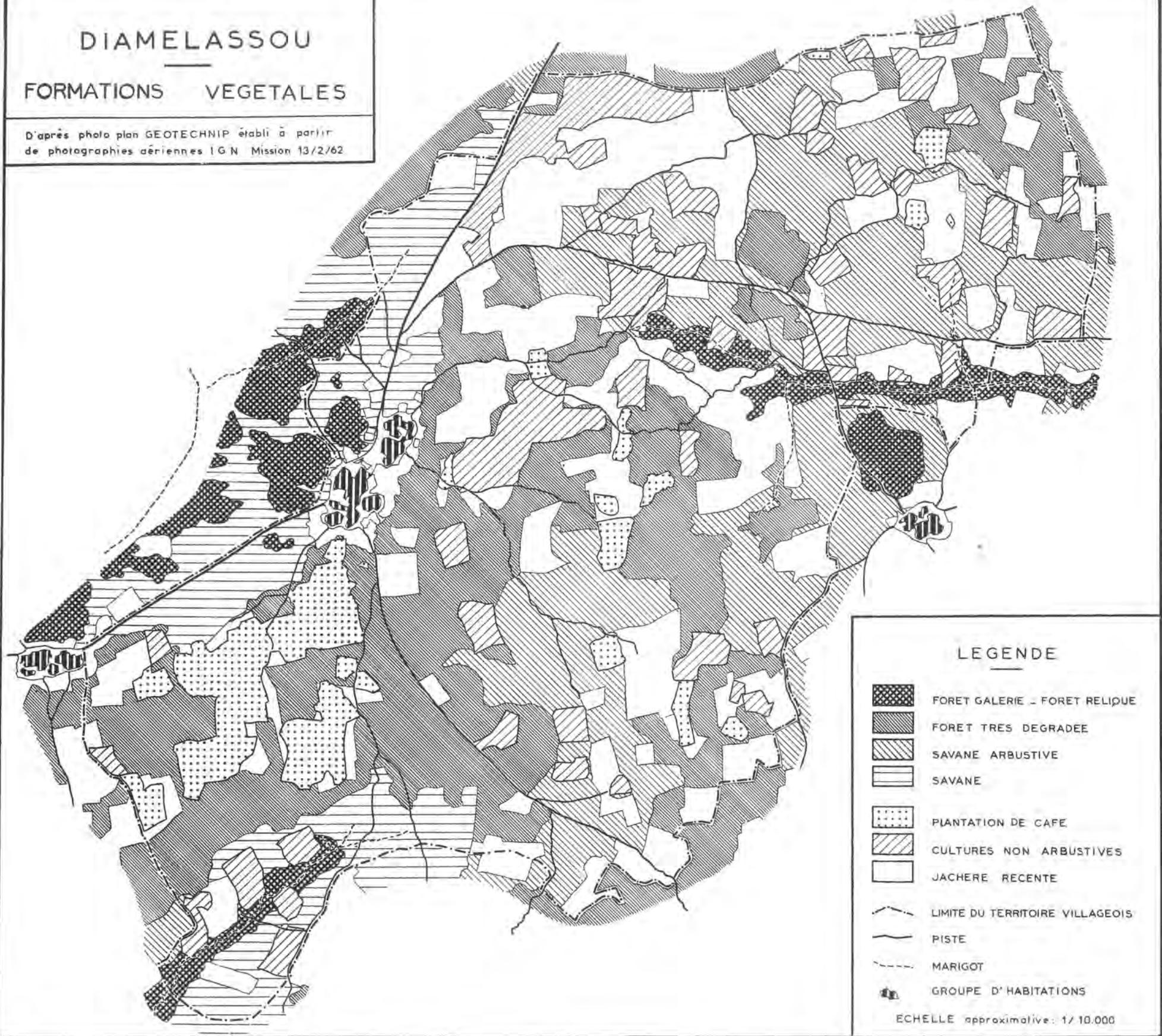
7° 32' - 7° 33' Latitude Nord



DIAMELASSOU

FORMATIONS VEGETALES

D'après photo plan GEOTECHNIP établi à partir
de photographies aériennes IGN Mission 13/2/62



KOKRO KOUASSIKRO

KOKRO KOUASSIKRO

I. — LOCALISATION REGIONALE.

Le village est situé dans la partie centrale de la zone d'étude à environ 38 km au sud/sud-est de Bouaké, dans le voisinage de la station ferroviaire de Raviart.

La région immédiate occupe une position déprimée à l'intérieur du vaste interfluve séparant le Nzi du Bandama. Les larges vallées d'un réseau hydrographique tributaire du Nzi (Kan de Raviart, rivière Bandama, Kplara, etc...), abaissent le niveau de la pénéplaine vers une altitude inférieure à 200 mètres. Ces vallées s'orientent selon les directions générales sud-ouest/nord-est des bandes de schistes ou de micaschistes prolongeant la chaîne des collines Baoulé mais qui, à ce niveau, constituent davantage des zones de faiblesse que des lignes marquantes de relief. Entre les vallées principales dont les fonds plats colmatés d'alluvions récentes connaissent des écoulements difficiles (plaine inondable de Raviart), s'allongent des lanières de plateaux peu accentués localisées sur les granites et, sur les terrains métamorphiques, des alignements de buttes qui soulignent certains affleurements de roches dures.

Cette région, de même que tout le secteur nord-est de la zone d'étude, paraît l'une des plus savanisée du V Baoulé. Les formations herbeuses pures ou piquetées d'arbustes recouvrent de grandes étendues, cloisonnées seulement par le lacs des galeries forestières. La présence de la forêt mésophile de plateau n'est plus qu'épisodique.

Le caractère appauvri de la végétation doit être mis en rapport avec l'extension de sols peu fertiles, propres à la bande granitique bordant la grande dépression schisteuse à la limite est du V Boulé, et surtout avec les conditions climatiques dégradées annonçant les caractères soudaniers.

Les isohyètes annuels s'abaissent profondément vers le sud à ce niveau de l'échancrure Baoulé et la station météorologique de Boli située à une vingtaine de kilomètres de Kokro Kouassikro fournit une moyenne pluviométrique d'environ 900 mm par an, la plus basse observée dans toute la zone d'étude. La grande dépression de la vallée du Nzi et de ses affluents de rive droite favorise la pénétration vers le sud des masses d'air sec tropical : l'harmattan dure plus qu'ailleurs et ses effets accentuent l'intensité de la saison sèche.

La végétation a également subi l'occupation de l'homme depuis une période ancienne. D'après l'étude historique du peuplement, la région a constitué dans les premiers temps de la migration Baoulé un centre de regroupement puis d'essaimage. La population actuelle reste cependant relativement clairesemée ; le village de Kokro Kouassikro se place approximativement à la limite sud-est du quadrilatère de forte densité occupant la région de Bouaké. La densité du peuplement dans les environs de Raviart n'atteint pas 20 habitants au kilomètre carré.

II. — LE TERROIR

Dans ce contexte physique plutôt défavorable, le territoire de Kokro Kouassikro présente l'avantage d'associer des milieux naturels différents qui permettent la juxtaposition des formes complémentaires de mise en valeur.

Il s'agit d'un terroir séparé en deux blocs principaux dont la forme générale s'allonge sur plus de 10 kilomètres dans le sens ouest-est depuis une ligne de hauteurs se raccordant au sommet de l'interfluve près de Moronoublé jusqu'au fond de la vallée du Kan à quelques centaines de mètres de Raviart.

Le bloc ouest présente une forme irrégulière affectée de saillants et de rentrants anguleux ; il s'étire sur 4 km de long et 1,5 km de large. L'absence d'une couverture photographique aérienne n'a pas permis de restituer un plan des diverses formations végétales. D'après des observations directes, cette unité coïncide avec une zone anciennement forestière perchée sur le sommet d'un léger plateau. Des lambeaux importants de forêt mésophile, tous dégradés par l'homme, subsistent entre des étendues de savanes arborées, arbustives ou herbeuses.

Le bloc de l'est, séparé du précédent par un intervalle d'un demi-kilomètre dessine un périmètre lui aussi irrégulier, long sur son grand axe est-ouest d'environ 5 km, séparé en deux lobes par un étranglement médian très accusé. Le premier de ces lobes sur lequel est établi le village, correspond aux ramifications supérieures de petits marigots tributaires directs du Kan. Les surfaces très aplanies entre les forêts galeries supportent une végétation presque homogène de savane arbustive clairsemée interrompue seulement au nord-ouest par un îlot de forêt dégradée plus dense. Le deuxième lobe s'étend sur la plaine inondable du Kan et de son affluent le Broubrou. Les deux cours d'eau se rejoignent ainsi que le petit marigot issu des abords du village, au niveau de la corne sud-est du terroir. Entre le

marigot et le Broubrou descend une langue de terre légèrement surélevée où a été délimité un périmètre de réserve contrôlée par les Eaux et Forêts. Les cultures y sont interdites, mais les feux de brousse le parcourant fréquemment et empêchent la reconstitution d'un véritable massif ; quelques reboisements de teck se dispersent dans des étendues de broussailles ou de savane arbustive.

Plus à l'est, entre le Broubrou et le Kan, s'étire la plaine inondable proprement dite, où une savane avec des peuplements de plantes marécageuses recouvre des sols à hydromorphie temporaire.

**

Le village, malgré sa position centrale à la charnière entre les deux blocs, contrôle difficilement un terroir trop allongé qui implique pour atteindre ses extrémités des déplacements supérieurs à 5 km. La grande route Tiébissou-Raviart dessert le bloc est par l'intermédiaire de quelques pistes secondaires. Une piste sinuose non carrossable raccorde au village la plus grande partie du bloc ouest.

Les deux blocs s'équilibrent à peu près par leur superficie ; ouest : 461 hectares ; est : 531 hectares. Le recensement de la communauté a fourni le chiffre de 578 résidents, ce qui donne un taux d'occupation de 58,3 habitants au kilomètre carré. Cette densité paraît particulièrement élevée dans une région où elle ne dépasse pas 20 en moyenne générale. La disproportion s'accentue, si l'on retire de la surface totale les 106 hectares de la réserve domaniale : on obtient alors une densité de 65, comparable à celle de la région fortement peuplée de Bouaké.

III. — LE SYSTEME CULTURAL.

La présence dans le terroir d'un segment de la basse plaine du Kan a permis aux habitants de Kokro Kouassikro d'enrichir le système cultural normal (cultures vivrières et plantations) d'une spécialisation supplémentaire : la riziculture inondée. Cette forme de mise en valeur plus complexe se retrouve dans une minorité de villages localisés d'une façon assez stricte dans le quart nord-est de la zone d'étude.

A — Les cultures vivrières de première année.

En 1962, une superficie de 66 ha 21 a été défrichée et plantée en igname dans les limites juridiques du terroir.

Les deux variétés, précoce et tardive, se répartissent selon des proportions presque équivalentes :

	Nombre de parcelles	Surface en ha	Surface en % de la surface cultivée
Ignane précoce.	91	31,37	20,5 %
Ignane tardive .	92	34,84	22,8 %
Total	183	66,21	43,3 %

Il faut cependant signaler que les cultivateurs du village ont exploité cette année-là 12 ha 50 d'igname en dehors des limites du terroir, dont seulement 1 ha 75 de variété précoce contre 10 ha 75 de variété tardive, ce qui confirme, mais dans une bien moindre mesure qu'à Diamelassou, la prépondérance de l'igname tardive. En réalité, le rapport des surfaces réservées aux deux variétés est faussé à Kokro Kouassikro par le fait que les habitants commercialisent une part notable de leur récolte. La proximité de la gare de Raviart et la présence à Abidjan d'un noyau d'immigrés originaires du village ont provoqué l'établissement d'un courant de vente déjà ancien (1930-35) vers la capitale.

En 1962, on a pu estimer la quantité d'igname vendue à 395 tonnes sur un total de 1 070 tonnes récoltées. La variété tardive n'atteint pas les prix de vente de la variété précoce (en moyenne 3,20 F le kg contre 8,30 F) ce qui conduit les exploitants à renforcer les superficies d'igname précoce plus ou moins destinées à la commercialisation. Les sondages des carrés de densité et de rendements fournissent des valeurs moyennes élevées :

	Nombre de buttes à l'hectare	Rendement en kg/ha
Ignane précoce.	8 700	9 870 (1 ^{re} récolte) 7 900 (2 ^e récolte)
Ignane tardive .	8 400	11 200

Les plantes associées à l'igname sur les parcelles de première année composent dans ce terroir un éventail relativement restreint. L'enquête exhaustive effectuée sur les parcelles d'igname donne les présences suivantes :

Plantes	Fréquence sur 100 parcelles
Manioc	43,3
Piment	16,5
Coton barbadense	12,0
Aubergine	9,3
Gombo	8,9
Ananas	3,1
Maïs	1,3
Tomate	0,9
Tabac	0,4
Gnan-gnan	0,4

Les densités de ces plantes paraissent extrêmement variables, mais restent en général très faibles.

B — Cultures de deuxième année.

La part des défrichements réutilisés au cours d'un deuxième cycle agricole atteint à Kokro Kouassikro environ un cinquième de la superficie totale cultivée.

En 1962, quatre plantes : arachide, maïs, ananas et manioc, établies presque exclusivement en culture pure, ont occupé sur le terroir juridique 33 ha 03, soit 21,5 % de l'ensemble. L'arachide et le maïs prédominent largement ainsi qu'il ressort de la distribution suivante :

Plantes	Surface en ha	Rendement à l'ha
Arachide	22,10	867 kg
Maïs	9,52	900 kg environ
Ananas	0,76	Indéterminé
Manioc	0,65	Indéterminé

Le coton (variété barbadense) figure pour une superficie de 35 ares, mais a été établi hors des limites du terroir.

Les récoltes obtenues sur les champs de deuxième année sont partiellement commercialisées par les femmes sur les marchés des environs.

C — La riziculture inondée.

Les rizières occupent dans le fond de la vallée du Broubrou un emplacement anciennement utilisé qui a été remanié en 1960-61 par une série d'ouvrages contrôlés par le Génie Rural. L'aménagement de la plaine comporte un barrage en terre, muni d'un déversoir, un canal principal de prise d'eau, un réseau perpendiculaire de fossés, des diguettes formant des casiers, enfin une digue de protection en bordure du marigot. Pour diverses raisons (dégâts apportés à l'ouvrage par les crues) cette installation n'a pas donné entière satisfaction. En 1962, une partie seulement des surfaces aménagées ont été exploitées : 19 ha 79 de rizières réparties en trois blocs principaux.

Les parcelles, maintenues par des diguettes seulement dans le bloc central reçoivent une préparation au cours de la première saison des pluies (nettoyage et bêchage à la daba), sont repiquées pendant une longue période s'étendant d'août à la fin d'octobre et récoltées pendant la saison sèche sans qu'intervienne de désherbage.

Les rendements, estimés à 2 tonnes à l'hectare, paraissent satisfaisants. Une partie de la récolte de paddy est vendue à des commerçants Dioula au prix de 20 à 25 F CFA le kg.

D — Les cultures industrielles.

Les plantations de café ont été entreprises à partir des années 1947-48 sur les plateaux du bloc ouest; elles se sont fortement étendues entre 1952 et 1957 (la moitié environ des caférières date de cette période) puis ont régressé au cours des dernières années.

On a relevé en 1962 sur le terroir une superficie plantée de 34 ha 06 dont 2 ha 26 en cacao. La majeure partie des plantations est actuellement en mauvais état, soit à cause de la pauvreté des sols, soit par manque d'entretien, soit à la suite d'accidents tel l'incendie de la saison sèche 1961-62 qui a détruit de nombreux arbres. Certaines plantations ont été abandonnées et rendues à la brousse. Les sondages de rendements donnent un chiffre moyen médiocre de 162 kg à l'hectare. La production du village en 1962 a été estimée à 4 600 kg.

♦♦

Les différentes cultures sont nettement séparées dans l'espace sur le terroir de Kokro Kouassikro, fait assez exceptionnel en pays Baoulé. La plupart des plantations se localisent dans le bloc ouest, le long de ses limites nord ou dans les confins occidentaux du territoire qui corres-

pondent aux secteurs les plus forestiers et les plus élevés du plateau. D'importants îlots de cultures vivrières occupent en contrebas les pentes les plus rapprochées du village. Le bloc centre-est, en deçà du périmètre classé, reste le domaine presque exclusif des cultures vivrières soumises à la rotation. Le bloc de l'extrême-est, en bordure du Kan, porte uniquement des rizières. Cette juxtaposition de trois grands ensembles de cultures correspond avec les caractères naturels dominants de chaque bloc : forestier, savanisé, inondable et n'est rendu possible que par la forme anormalement étirée d'un terroir dissocié.

**

Les informations obtenues auprès des exploitants concernant la longueur de la jachère qui a précédé les cultures d'ignames de 1962 font apparaître une durée moyenne de 10 ans et demi. La vérification théorique pour l'année étudiée met en rapport 66 hectares de défrichement avec environ 630 hectares de terres libres à la rotation. (On a exclu des 992 ha de superficie totale : 172 ha de zone inondable, 106 ha de réserve domaniale, environ 50 ha de forêts galeries et 34 ha de plantations). L'on obtient donc 9 périodes et demi de rotation, soit une jachère de 8 ans et demi, sans tenir compte ni des surfaces réutilisées en deuxième année, ni des sols stériles. Cette valeur plus basse semble mieux correspondre avec la réalité : l'ouverture partielle des terrains domaniaux, demandée en 1962 par les villageois auprès de l'Administration (lanière de champs de 5 ha 75 située entre la forêt classée et le marigot) révèle que le système fonctionne à la limite de ses possibilités.

IV. — LES EXPLOITATIONS.

La communauté villageoise se subdivise en 55 exploitations agricoles. L'exploitation moyenne compte plus de dix personnes, dont cinq et demie actives ; elle met en valeur 2 ha 90 de surface, qui se décomposent selon les proportions suivantes :

Igname tardive et précoce	1 ha 38
Deuxième année : arachide, maïs, divers	0 ha 67
Riz	0 ha 31
Plantation - café	0 ha 54

Mais l'inégalité des exploitations entre elles reste un trait dominant : deux ne cultivent pas d'igname, 26 n'ont pas entrepris de rizières, plus de la moitié ne possèdent pas de café.

Le tableau suivant indique un classement des exploitations selon la superficie en igname, culture de base, dont l'extension correspond le plus exactement avec la capacité de travail de la famille :

Classe d'exploitation selon la superficie en igname (are)	Effectif de la classe	Moyenne des superficies pour chaque classe (are)				
		Igname	2 ^e année	Riz	Café	Total
0 à 50	11	29,3	28,1	24,2	29,6	111,2
50 à 100	11	85,8	66,9	21,4	32,7	206,8
100 à 150	12	123,3	70,8	30,8	44,8	269,7
150 à 200	10	170,1	35,9	35,3	71,5	312,8
200 à 250	6	223,8	94,3	39,4	69,2	426,7
250 à 300	2	274,1	188,1	0	60,0	522,2
300 à 400	2	305,5	161,1	43,2	51,5	561,3
Plus de 400	1	671,6	142,6	140,2	276,4	1 230,8

La taille des exploitations peut varier dans de fortes proportions, depuis un minimum très inférieur à 1 ha jusqu'à plus de 12 ha.

**

Comme à Diamelassou, les limites du terroir juridique ne bornent pas strictement le domaine effectivement mis en valeur : les villageois cultivent 20 ha 42 à l'extérieur et, en contrepartie, 15 ha 01 sont exploités sur le terroir par des étrangers résidant dans les villages voisins. Les échanges de terres s'effectuent ici au bénéfice de Kokro

Kouassikro pour plus de 5 ha. Qualitativement, les échanges diffèrent : les villageois tendent à établir à l'extérieur des champs d'igname (12 ha 47), alors que les plantations de café ou de cacao attirent surtout les étrangers (8 ha 85 localisés de préférence sur les marges éloignées du terroir dans le secteur nord-ouest).

La dispersion des parcelles de chaque exploitation paraît très accentuée et s'étend indifféremment à toutes les parties du terroir, hormis quelques rares exceptions de champs vivriers groupés, décelables dans le bloc ouest. Au niveau des six groupes lignagers s'observe une pulvérisation identique ; seules les parcelles attribuées à des étrangers se localisent avec netteté à proximité des limites.

Le territoire de Kokro Kouassikro s'éloigne quelque peu des formes habituelles d'aménagements. Plusieurs faits tendent à lui conférer une certaine originalité : la dissociation du périmètre utilisable en deux ou plutôt trois unités, juxtaposition de milieux naturels variés, rarement réalisés à l'échelle restreinte d'un terroir sur les étendues monotones des plateaux Baoulé, enfin la possibilité d'adoindre la riziére inondée au système culturel traditionnel.

Une production plus diversifiée, tant par l'appoint des rizières que par l'extension notable des cultures de deuxième année (arachide et maïs réutilisent la moitié des surfaces défrichées l'année précédente) permet à la communauté de réaliser un équilibre alimentaire satisfaisant. A ceci s'ajoutent des rendements élevés, obtenus sur deux des principales cultures : l'igname et le riz, qui autorisent la vente d'importants surplus. Le village, bien placé à proximité d'une voie de communication et d'un centre d'échanges, s'est nettement orienté vers la commercialisation de ses diverses récoltes vivrières et a échappé aux aléas de la monoculture caférière. L'essentiel de ses ressources monétaires provient des ventes d'igname vers Abidjan, complétées par de multiples revenus secondaires tirés du riz, du café, de l'arachide, de diverses autres cultures et d'un petit élevage (1).

Les rendements forts et la multiplicité des productions atténuent les effets du surpeuplement : bien que les villageois défrichent à la limite de leur capacité de travail pour obtenir des surplus d'igname destinés à la vente, malgré une densité réelle atteignant 65 habitants au kilomètre carré, la durée de jachère se maintient à 8 ans et demi, valeur théorique encore acceptable, moins basse que dans le village précédent.

(1) Evaluation de l'élevage en 1962 pour l'ensemble du village :

189 moutons ;
86 chèvres ;
40 porcs ;
400 volailles.

KOKRO KOUASSIKRO :
Liste des parcelles par exploitation.

Nº d'exploitation	Nº de la parcelle	Surface unité : are	Culture principale	Durée de la jachère (années)	Nº d'exploitation	Nº de la parcelle	Surface unité : are	Culture principale	Durée de la jachère (années)
A 0	103	41,2	Igname tardive	6	A 5	179	38,8	Arachide	17
	112	44,0	Café	11		219	23,8	Café	7
	166	24,4	Igname tardive	17		399	64,6	Mais	
	168	83,4	Igname précoce	17		416	22,4	Igname précoce	10
	169	75,2	Arachide	16		286	14,8	Igname précoce	9
	170	41,8	Igname tardive	17		115	19,8	Igname tardive	10
	243	62,4	Mais	8		415	39,0	Igname précoce	15
	304	52,0	Igname précoce	20		240	24,8	Arachide	8
	305	38,8	Arachide	20		242	16,2	Arachide	
	306	32,4	Arachide	20		519	13,0	Café	
	359	16,2	Riz	7					
	363	12,8	Riz	7		153	23,0	Café	13
	440	35,0	Igname tardive	6		160	53,0	Café	9
	356	16,2	Riz	7		371	32,8	Riz	7
	167	27,6	Igname précoce	17		404	37,2	Igname tardive	10
A 1	117	34,0	Igname tardive	10		428	18,6	Arachide	6
	142	17,8	Café	3		436	16,4	Arachide	7
	163	24,6	Igname précoce	10		247	32,4	Café	10
	164	36,4	Igname tardive	10		253	55,2	Igname tardive	9
	190	32,4	Igname tardive	7		255	25,2	Igname précoce	9
	285	13,2	Igname précoce	9		256	74,6	Arachide	8
	197	27,8	Riz			257	20,0	Igname précoce	9
	159	54,2	Café	9	A 7	372	56,0	Riz	7
	433	27,2	Igname précoce	7		382	26,6	Igname	
	239	50,6	Arachide	8	B 0	398	53,4	Arachide	10
	259	27,2	Igname tardive	9		463	17,6	Arachide	10
	261		Arachide	9		476	78,6	Igname précoce	10
						478	37,4	Igname précoce	10
						479	18,2	Igname précoce	10
						480	10,6	Igname tardive	10
						483	25,6	Igname précoce	10
						484	15,6	Igname précoce	10
						266	18,8	Igname tardive	10
A 3	141	100,8	Café	14	B 1	114	59,0	Café	12
	254	28,8	Igname tardive	9		312	46,4	Igname tardive	10
	379	135,8	Igname précoce	17		313	41,0	Igname tardive	10
	380	183,8	Arachide	17		336	41,2	Riz	8
	403	42,2	Igname tardive	11		450	62,4	Mais	10
	377	24,4	Igname tardive	17		451	40,2	Arachide	10
	468	74,4	Arachide	10		452	30,8	Arachide	10
	518	52,0	Igname tardive	11		456	32,2	Igname précoce	10
						458	19,2	Igname précoce	10
						473	110,4	Igname tardive	10
A 4	113	81,6	Café	10		474	56,4	Igname précoce	10
	116	30,6	Igname tardive	10	B 2	182	61,2	Igname tardive	15
	165	43,4	Igname précoce	10		494	38,2	Igname tardive	5
	368	52,2	Riz	6		495	24,0	Arachide	5
	437	90,0	Igname précoce	7					
	310	11,0	Mais	20					
	224	121,6	Café	9					

KOKRO KOUASSIKRO :
Liste des parcelles par exploitation (Suite).

N° d'exploitation	N° de la parcelle	Surface unité : are	Culture principale	Durée de la jachère (années)	N° d'exploitation	N° de la parcelle	Surface unité : are	Culture principale	Durée de la jachère (années)	
B 3	265	21,0	Arachide	10		489	34,4	Igname tardive	13	
	267	22,0	Igname précoce	10		490	43,0	Igname précoce	13	
B 4	157	49,2	Café	8	C 0	511	37,4	Igname précoce	13	
	444	34,8	Igname précoce	10		248	53,0	Igname tardive	9	
	445	22,4	Igname précoce	10		158	32,0	Café	9	
	454	44,0	Arachide	10		245	23,6	Arachide	8	
B 5	198	26,0	Riz	Néant		234	5,8	Igname S P	12	
	317	38,0	Igname tardive			235	17,8	Arachide	12	
B 6	130	60,2	Café			236	23,2	Igname tardive	12	
	131	23,2	Café			237	96,2	Café	10	
	183	37,6	Igname tardive			262	54,4	Igname tardive	9	
	365	93,8	Riz			381	59,4	Igname précoce	17	
	464	81,8	Arachide			406	54,8	Café	7	
	465	26,2	Arachide			453	37,6	Arachide	10	
	513	78,8	Igname précoce			486	20,2	Igname tardive	13	
	180	42,6	Igname tardive			488	41,6	Igname précoce	13	
						258	70,0	Mais	9	
B 7	186	54,4	Café	15	C 1	475	40,6	Igname précoce	10	
	212	24,4	Igname tardive	14		369	36,2	Riz	7	
	213	30,4	Igname tardive	14		260	34,0	Mais	9	
	214	15,8	Mais	14		108	116,0	Café	12	
	215	60,0	Mais	12		189	78,2	Igname tardive	7	
	300	73,4	Café	7		269	36,0	Arachide	7	
	321	38,6	Igname tardive	13						
	414	41,2	Igname tardive	12		192	16,2	Riz		
	432	12,2	Igname tardive	7		397	50,4	Igname tardive	13	
B 8	434	20,0	Igname précoce	7		512	40,8	Igname précoce	13	
	308	32,2	Igname tardive	9	C 2	513	41,8	Igname précoce	13	
	467	70,8	Mais	10		446	28,0	Igname précoce	10	
	482	29,8	Igname tardive	10		276	73,4	Café	7	
	504	25,0	Café	15		152	46,6	Mais	14	
	196	15,2	Riz	C 3		161	65,6	Café	13	
	481	27,6	Igname précoce	10		250	35,0	Mais	8	
				498		50,0	Riz			
	111	116,0	Café	427		20,4	Igname précoce	7		
B 9	138	24,2	Café	429		5,6	Igname précoce	7		
	162	68,8	Igname tardive	438		30,8	Igname tardive	7		
	171	68,2	Arachide	316		26,8	Igname	10		
	174	25,8	Igname précoce	425		51,2	Igname tardive			
	181	26,0	Igname tardive	C 4						
	333	30,0	Riz			135	30,6	Café	8	
	417	102,0	Igname tardive			268	10,0	Arachide	7	
						272	21,8	Igname précoce	7	
	395	32,2	Igname			273	42,2	Igname tardive	7	
B 10 ...	396	22,2	Igname précoce			274	6,0	Igname tardive	7	
	469	37,6	Mais			275	22,2	Café	7	
	470	18,2	Mais			278	44,8	Igname tardive	7	
	471	28,2	Arachide			383	30,8	Igname précoce	7	
	472	34,0	Mais			405	42,4	Igname tardive	17	
	485	19,2	Café			361	33,0	Riz	7	
	487	43,8	Igname précoce							

KOKRO KOUASSIKRO :
Liste des parcelles par exploitation (Suite).

N° d'exploitation	N° de la parcelle	Surface unité : are	Culture principale	Durée de la jachère (années)	N° d'exploitation	N° de la parcelle	Surface unité : are	Culture principale	Durée de la jachère (années)
C 5	477	35,6	Igname précoce	10	D 5	338	23,2	Riz	8
	466	38,4	Arachide	10		501	34,0	Igname précoce	13
C 6	194	27,4	Riz			505	64,0	Igname précoce	6
C 7	151	53,2	Café	13	D 6	506	23,4	Mais	6
	249	22,0	Mais	8		507	26,0	Igname tardive	6
	251	12,0	Mais	8		288	2,4	Igname tardive	7
	348	39,6	Riz	3		289	30,2	Igname tardive	7
	419	24,4	Igname tardive			299	14,0	Igname précoce	10
	420	32,8	Igname tardive			339	38,6	Riz	7
	441	78,0	Igname précoce	8		340	32,6	Riz	7
	442	17,0	Igname précoce	7		391	16,2	Manioc	7
	443	12,8	Igname précoce	7		394	24,4	Igname précoce	10
	496	33,6	Riz			291	15,6	Igname précoce	7
D 0	202	56,6	Arachide	12	D 7	296	15,0	Igname précoce	7
	284	17,4	Igname tardive	10		292	32,6	Igname tardive	7
	319	28,0	Igname tardive	9		341	37,2	Riz	7
	325	53,8	Igname précoce	17		263	47,6	Arachide	9
	326	40,0	Igname précoce	10		102	85,0	Arachide	11
	327	45,6	Igname tardive	10		293	12,8	Igname précoce	7
	328	16,8	Arachide	11		294	9,8	Igname précoce	7
	335	31,4	Riz	8		295	18,2	Igname précoce	7
	374	17,8	Riz	7		297	10,0	Manioc	7
	402	26,0	Igname tardive	10		298	16,0	Manioc	7
	136	14,8	Café	8		281	47,2	Igname tardive	10
	355	20,0	Riz	7		282	35,0	Igname tardive	10
	344	23,6	Riz	7		345	26,8	Riz	
D 1	144	29,2	Mais	9	D 9	210	20,0	Igname tardive	14
	201	95,8	Manioc	12		211	22,0	Igname tardive	14
	314	30,4	Igname tardive	10		216	36,8	Arachide	12
	386	42,0	Arachide	8		217	34,2	Mais	12
	455	23,6	Arachide	10		221	25,4	Café	
	311	16,0	Mais	9		222	39,2	Igname tardive	3
	447	29,0	Igname tardive	10		223	31,8	Igname tardive	3
	375	78,8	Igname précoce	17		373	48,2	Riz	7
D 2	407	10,0	Igname précoce	20					
	145	31,4	Café	10	D 10 ...	195	48,6	Riz	
	346	32,0	Riz	7		252	78,0	Igname précoce	8
	354	16,2	Riz	7		493	22,8	Igname tardive	5
	401	25,4	Igname tardive	10		241	18,8	Mais	8
D 3	388	95,8	Igname tardive	13	D 11 ...	246	42,4	Mais	9
	389	10,6	Igname tardive	11		100	26,4	Arachide	10
	390	25,8	Manioc	11		101	22,0	Igname précoce	10
	500	24,2	Mais	12		107	37,2	Igname tardive	7
D 4	110	23,2	Igname tardive	7		229	40,4	Igname précoce	8
	146	30,4	Mais	10		349	34,0	Riz	8
	147	17,0	Igname tardive	10		426	48,0	Igname précoce	7
	337	29,0	Riz	8		435	18,2	Igname précoce	7
	502	40,2	Igname précoce	7					

KOKRO KOUASSIKRO :
Liste des parcelles par exploitation (Suite).

N° d'exploitation	N° de la parcelle	Surface unité : are	Culture principale	Durée de la jachère (années)	N° d'exploitation	N° de la parcelle	Surface unité : are	Culture principale	Durée de la jachère (années)
D 12 ...	318	19,6	Maïs	9	E 4	172	37,4	Arachide	17
	330	12,0	Maïs	8		230	27,2	Ignane précoce	8
	331	22,4	Ignane tardive	8		376	115,6	Ignane tardive	17
	332	61,8	Café	8		175	82,8	Ignane tardive	8
	367	66,0	Riz	7		384	65,8	Arachide	17
	421	38,2	Ignane tardive	10		351	51,6	Riz	6
	431	68,0	Ignane tardive	7		231	48,0	Ignane précoce	12
	430	20,2	Ignane précoce	7		378	45,6	Ignane précoce	17
E 0	491	18,8	Ignane précoce	8	E 5	109	32,8	Café	9
	106	20,0	Ignane tardive	7		143	33,6	Café	16
	139	32,8	Ignane tardive	9		184	12,8	Cacao	
	140	26,4	Ignane tardive	9		209	25,2	Ignane précoce	12
	270	18,4	Arachide	7		218	12,4	Maïs	19
	360	49,8	Riz	7		220	22,2	Ignane tardive	
	370	66,2	Riz	7		329	19,2	Arachide	11
	410	25,8	Ignane précoce	20		323	36,4	Ignane précoce	17
	411	13,4	Ignane précoce	15		264	47,6	Ignane tardive	9
	412	18,0	Ignane précoce	20		271	45,4	Arachide	7
	413	40,4	Ignane précoce	20		177	46,0	Ignane tardive	8
	515	18,4	Ignane tardive	15		154	63,4	Café	13
	516	142,0	Ignane tardive	15		155	87,8	Café	13
	418	60,6	Ignane tardive	10		244	33,0	Arachide	8
	424	49,0	Maïs	10	E 7	118	67,4	Ignane tardive	6
	499	24,2	Riz			124	21,6	Café	7
	187	150,2	Café	7		156	56,0	Café	8
	188	126,2	Café	12		193	25,8	Riz	
	508	87,6	Ignane précoce	13		301	18,4	Ignane précoce	20
	492	75,2	Ananas	15		303	19,2	Ignane précoce	20
	203	69,6	Ignane tardive	10		309	44,0	Ignane tardive	9
	204	50,0	Ignane tardive	13		449	52,6	Ignane précoce	10
	277	15,2	Ignane tardive	7		448	32,6	Ignane précoce	10
	287	20,0	Ignane précoce	9		461	37,8	Arachide	10
	408	17,6	Ignane précoce	20		462	29,6	Arachide	10
E 1	119	30,6	Arachide	7	F 0	137	19,0	Ignane tardive	4
	120	17,2	Ignane précoce	7		307	21,4	Arachide	2
	123	14,0	Maïs	6		324	18,4	Ignane précoce	17
	128	56,8	Café	8		122	19,8	Ignane tardive	7
	409	17,2	Ignane précoce	15		125	24,2	Café	7
E 2	521	30,8	Ignane tardive		F 1	129	161,4	Café	9
	178	32,0	Ignane tardive	8		132	90,8	Café	
	205	56,8	Ignane tardive	10		208	53,4	Ignane précoce	12
	185	13,2	Cacao	10		320	42,2	Ignane tardive	13
	206	67,6	Ignane tardive	12		322	46,2	Maïs	13
	459	22,4	Ignane précoce	10		366	103,4	Riz	7
E 3	460	6,4	Arachide	10	F 2	422	43,2	Ignane tardive	10
	150	59,0	Café	10		423	133,4	Maïs	10
	173	148,4	Arachide	17		503	50,8	Ignane précoce	11
	176	59,2	Ignane précoce	8					
	353	54,4	Riz	7					
	104	37,6	Ignane précoce	6					

KOKRO KOUASSIKRO :
Liste des parcelles par exploitation (Suite).

Nº d'exploitation	Nº de la parcelle	Surface unité : are	Culture principale	Durée de la jachère (années)
F 3	121	25,6		
	200	48,0	Igname précoce	7
	290	44,0	Manioc	7
	362	58,0	Riz	7
	392	29,8	Coton	9
	393	5,6	Coton	9
	127	88,2	Café	8
	352	13,6	Riz	7
F 4	191	14,8	Riz	
	283	38,8	Igname précoce	10
	347	34,4	Riz	6
	400	28,8	Igname tardive	10

Notes :

Les parcelles numérotées 191 à 199 et 496 à 499 ont été reportées par erreur sur le plan : 610 à 622.

Les parcelles numérotées 291 à 299, 375 à 398, 491 à 495 et 505 à 511 ne figurent pas sur le plan ; elles sont cultivées par des villageois en dehors des limites du territoire.

KOKRO-KOUASSIKRO

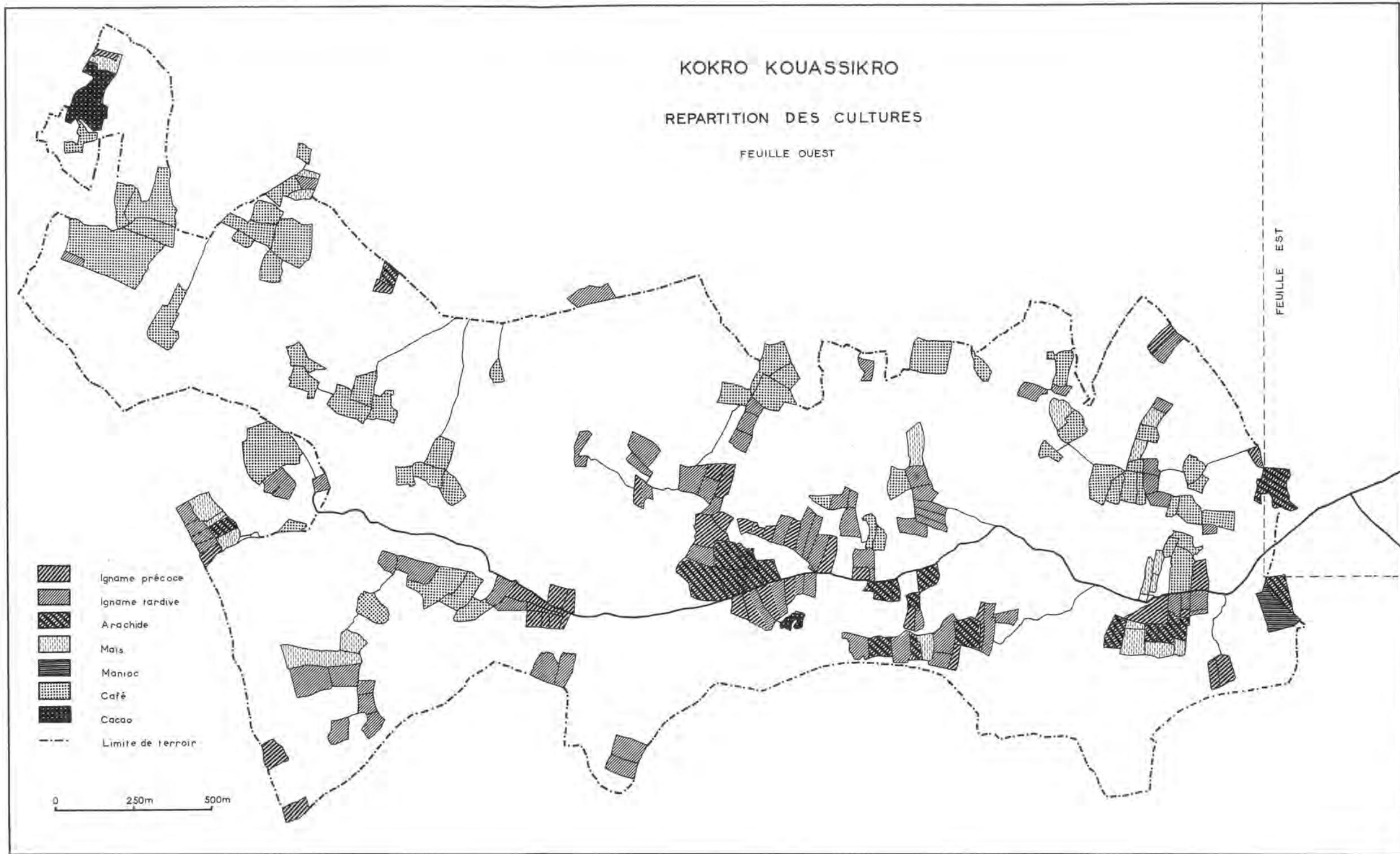
REPARTITION DES CULTURES

FEUILLE EST

FEUILLE OUEST

■	Igname précoce	■	Riz
■	Igname tardive	■	Café
■	Arachide	■	Surface bâtie
■	Mais	—	Marigot
■	Ananas	—	Limite de terrains

0 250m 500m



KOKRO-KOUASSIKRO

RELEVE PARCELLAIRE

Février-avril 1963

FEUILLE EST

4° 54' - 4° 56' Longitude Ouest
7° 23' - 7° 24' Latitude Nord

FEUILLE OUEST

BOUNGUE
TIEBISOU

KOKRO-KOUASSIKRO

BOUAKE RAVIART

RESERVE FORESTIERE

DE

RAVIART

- Piste carrossable
- Piste
- Sentier
- Limite de terrains

0 250m 500m

KOKRO - KOUASSIKRO

RELEVE PARCELLAIRE

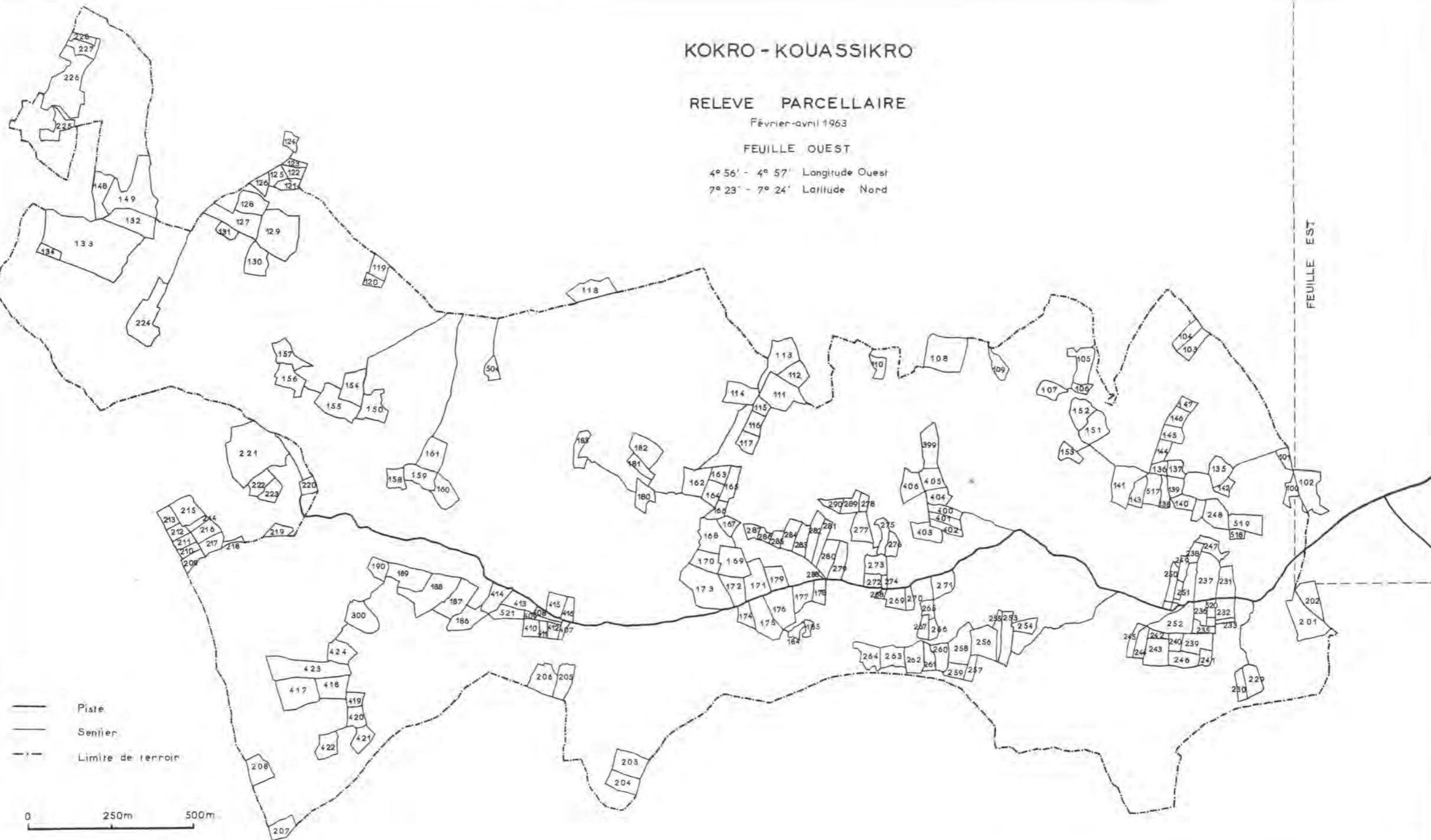
Février-avril 1963

FEUILLE OUEST

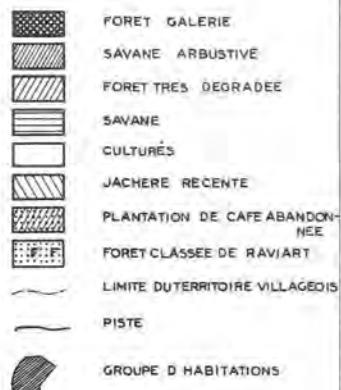
4° 56' - 4° 57' Longitude Ouest

7° 23' - 7° 24' Latitude Nord

FEUILLE EST



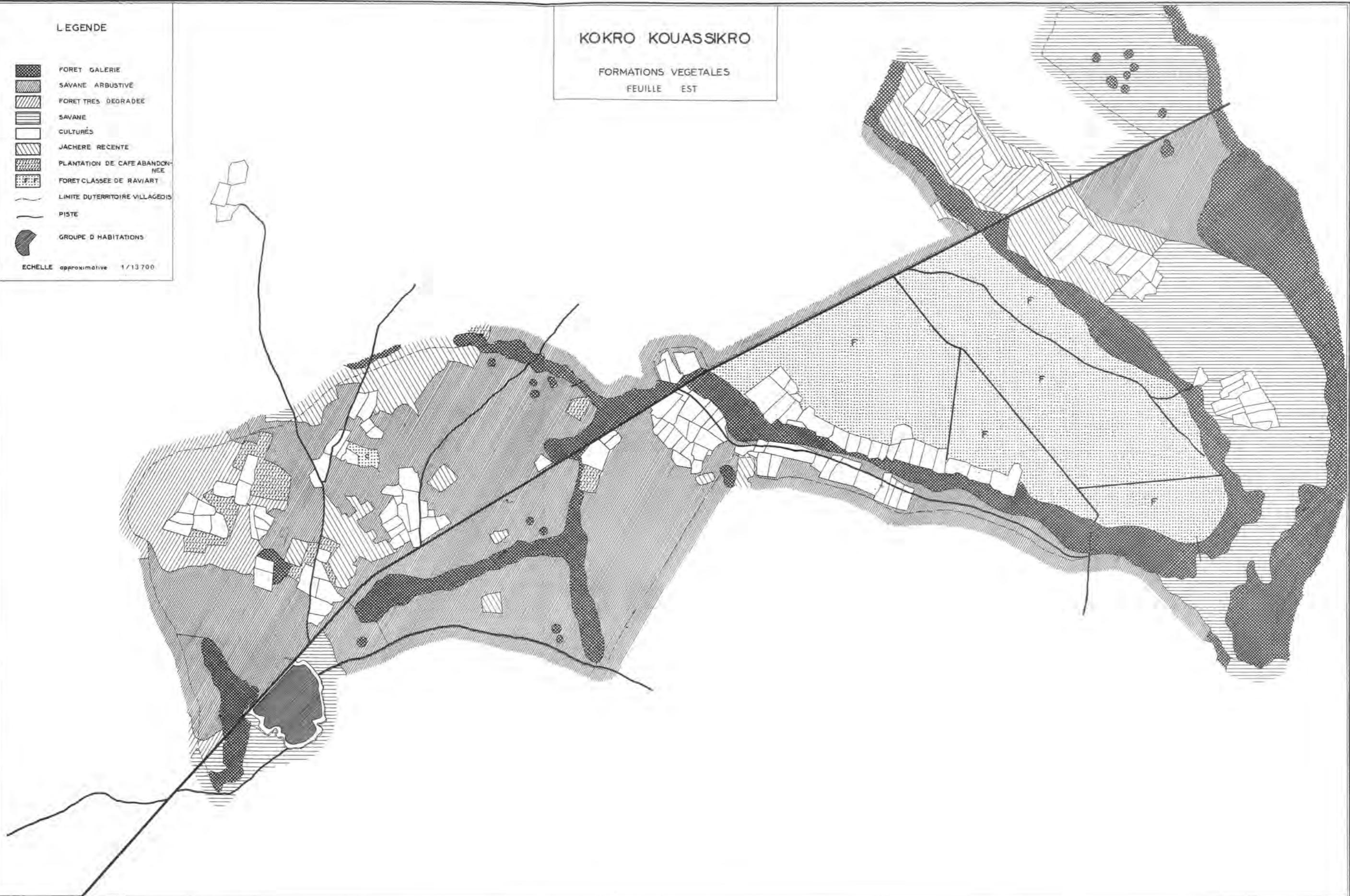
LEGENDE



ECHELLE approximative 1/13 700

KOKRO KOUASSIKRO

FORMATIONS VÉGÉTALES
FEUILLE EST



ANDOBO ALLUIBO

I. — LOCALISATION REGIONALE.

Andobo Alluibo s'élève à environ 6 kilomètres de Sakassou dans la partie centre-ouest de la zone d'étude.

Le terroir s'insère dans une région sans accidents notables où alternent plateaux, croupes et larges vallées bordées de versants atténués. L'ensemble s'organise selon les deux plans faiblement inclinés d'un interfluve compris entre deux cours d'eau principaux d'appellations semblables : le Kan à l'ouest tributaire du Bandama et le Kan à l'est tributaire de Nzi arrosant Tiébissou. Le chevelu serré des marigots alimentant ces rivières dessine au sommet de l'interfluve une ligne de partage des eaux orientée dans le sens méridien, sinuose et aplatie, mais où localement se détachent quelques formes de relief plus vigoureuses. Le terroir d'Andobo Alluibo occupe exactement la ligne de faite séparant les deux bassins versants à une altitude modérée culminant entre 240 et 250 mètres.

Quelques particularités climatiques coïncident avec cette localisation au sommet d'un dôme de relatives hautes terres : les lignes, d'égale pluviosité remontent sensiblement vers le nord dans cette portion du V Boulé et tendent à s'infléchir au niveau des hauteurs séparant Nzi et Bandama. La région, malgré sa position élevée en latitude au nord de 7° 20' connaît une saison sèche moins accentuée et

reste très forestière ; d'importants massifs couronnent les éminences et prolongent à plus de 30 kilomètres vers le nord-est la lisière franche de la forêt équatoriale qui longe la rive droite du Bandama. Les vastes taches boisées qui subsistent dans le territoire d'Andobo déterminent l'un des traits essentiels de son aménagement.

Dans le contexte général du peuplement de cette région ouest, le village se place à peu près exactement sur la ligne de séparation entre deux zones différentes tant par leurs formes d'habitat que par leurs densités : au sud et au sud-ouest jusqu'au Bandama, domine un peuplement lâche en gros et moyens villages où la densité reste inférieure à 25 habitants au kilomètre carré ; localement cette valeur s'abaisse à 10 dans le voisinage des grands îlots forestiers (forêts classées du Péoura, de Matiamba et de Konhoukro, massifs entre Tiébissou et le Bandama). Au contraire, vers le nord-est et le nord, au-delà de Sakassou et jusqu'à Bouaké, s'étend la grande tache de peuplement dense du nord, où la population répartie en petits villages serrés atteint une densité moyenne de 50 habitants au kilomètre carré.

A Andobo Alluibo, le rapport de la population (638 habitants) et de la surface (16 km²) s'approche d'un chiffre intermédiaire significatif de 39,9 habitants au kilomètre carré.

II. — LE TERROIR.

Le terroir d'un seul tenant dessine une figure grossièrement triangulaire de 6 à 7 kilomètres de côté, ouverte seulement au sud-est par une indentation notable. La pointe sud a échappé au recouvrement photographique et n'a pu être restituée sur les différents plans ; elle représente environ 7 % de la superficie totale. Les limites du territoire sont clairement identifiées par les habitants et aucune contestation avec les villages voisins n'a été notée. Le village, siège de la chefferie du sous-groupe Andobo, lui-même relevant du groupe Ouarébo, semble avoir disposé de ses terres sans restriction, depuis la date de son établissement. Les limites correspondent fréquemment aux lits des marigots ou aux lisières nettes des massifs ou des galeries ; au travers des interfluves, elles s'appuient sur des repères tels que carrefours de pistes ou grands arbres isolés. La mise en place du parcellaire de 1963 a montré quelques cas d'exploitation effective en dehors des limites juridiques : il s'agit d'empietements peu nombreux et à courtes distances sur les bordures ouest et nord-est.

♦♦

La ligne de faite Bandama-Nzi traverse le terroir en son milieu ; elle aborde sa limite au niveau de la route de Sakassou, passe immédiatement à l'est du site et court à environ 300-400 mètres sur la rive gauche du long marigot nord-sud. D'autres lignes de hauteurs secondaires se raccordent à la précédente principalement aux abords du village. Les dénivellations restent modestes, les éminences s'individualisent mal des versants à pentes faibles, accidentés parfois de légers ressauts révélant des niveaux indurés ou cuirassés.

Le réseau de drainage est remarquable par son caractère divergent : les marigots rayonnent à partir du village et se dirigent vers trois directions opposées : le nord-ouest, l'est et le sud. La position du terroir dans cette zone de différence hydrographique explique en partie ses contours anguleux : deux des pointes épousent des fourches aiguës de confluents.

La couverture végétale comporte trois formations dominantes nettement juxtaposées : forêt galerie, forêt dégradée de plateaux et savane herbeuse ou arbustive.

Les lanières de grands arbres soulignent de façon constante les cours des marigots ; elles restent pratiquement intactes à peine entamées par les encoches de rares défrichements. La forêt dégradée s'est substituée à d'anciens grands massifs de forêts mésophiles couronnant les hau-

teurs. Malgré l'intensité du déboisement ancien ou contemporain, le pourtour de ces massifs reste facilement décelable ; trois grands ensembles, d'une centaine d'hectares chacun, s'individualisent sur le plan : l'un immédiatement à l'est du village, le deuxième en bordure de la pointe sud-est, le dernier, aux confins sud du terroir où un bloc déjà fortement disséqué se rattaché à une bande compacte longeant le marigot nord-sud. Ailleurs subsistent de multiples petits massifs ou bouquets d'arbres qui parsèment les étendues ouvertes de la savane.

Les surfaces boisées de forêt-galeries occupent 201 hectares, celles des anciens massifs, qui conservent malgré leur altération un aspect et un dynamisme forestier, s'étendent sur 439 hectares. L'ensemble représente près de la moitié du terroir.

La savane couvre 715 hectares. On a pu différencier sur le plan les formations strictement herbeuses reportées surtout aux marges ouest du terroir, des savanes arbustives partout présentes mais offrant une strate ligneuse de densité très variable.

♦♦

Le terroir est desservi par un réseau de pistes principales centré en étoile sur le village ; cette disposition a été favorisée et guidée par la convergence des lignes de faîtes et des cours d'eau. Chaque grand compartiment de terrain est relié au site par un ou deux itinéraires permanents aux tracés réguliers souvent rectilignes. De là, s'écartent à angles aigus des sentiers qui aboutissent à des blocs ou à des chapelets de champs situés à mi-distance entre deux pistes principales ; ces sentiers de desserte, peu fréquentés et mal désherbés s'inscrivent sur le sol sans grande netteté ; ils sont affectés de tracés accidentés et anguleux révélant leur modification progressive d'année en année.

Deux tronçons de routes visibles sur le plan, paraissent en discordance avec l'étoile régulière (celui du sud-ouest perturbe en partie la disposition du réseau villageois) ; il s'agit de grands itinéraires surimposés qui convergent vers la ville de Sakassou.

Dans la partie éloignée et méridionale du terroir se dispersent plusieurs écarts distants de 3 à 4 kilomètres du village (Patanou au sud-ouest, le site double de Kofikro au sud-est). Ces hameaux sont habités en permanence par des familles issues d'Andobo qui maintiennent des relations constantes avec la communauté.

III. — LE SYSTEME CULTURAL.

En 1962, l'enquête cadastrale a relevé 247 ha 26 de cultures diverses. Cette superficie représente 15,4 % de l'ensemble du terroir et se décompose en 133 ha 04 de champs vivrières soumis à la rotation et 114 ha 22 de plantations fixées à long terme en café ou en cacao. Les deux catégories tendent à s'équilibrer selon des proportions respectives de 54 et 46 %.

A — Les cultures vivrières de première année.

Les défrichements opérés au printemps 1962 dépassent 100 ha pour l'ensemble du village. Ils correspondent aux parcelles portant les diverses variétés d'ignames précoces ou tardives toujours en tête des assements.

Le détail des superficies s'établit comme suit :

	Nombre de parcelles	Surface en ha	Surface en % de la surface cultivée
Ignane précoce.	75	21,61	8,7 %
Ignane tardive .	266	79,70	32,0 %
	341	101,31	40,7 %

Le sondage effectué sur les carrés de densité et de rendement donne les valeurs moyennes suivantes :

	Nombre de buttes à l'hectare	Rendement en kg/ha
Ignane précoce.	7 900	5 000
Ignane tardive .	9 250	9 720

La série des plantes d'accompagnement, notée à Andobo sur les champs d'igname paraît particulièrement riche : un inventaire presque exhaussif portant sur 337 parcelles donne les réquenances suivantes :

Plantes	Fréquence sur 100 parcelles	Plantes	Fréquence sur 100 parcelles
Gombo	70,9	Mais	6,8
Piment	59,3	N'viélé	5,0
Manioc	54,9	Taro	4,1
Coton	36,8	Kourala	3,5
N'droa	35,4	Arachide	2,0
Gnangnan	35,0	Krongro	2,0
Ananas	31,1	Canne à sucre	1,0
Tomate	27,6	Oignon	1,0
Banane	18,1	Ouré-ouré	1,0

Les condiments : gombo, piment, n'droa, gnan-gnan et tomate prédominent ; le manioc, plante de réserve bouturé en août-septembre au début de la deuxième saison des pluies, se place au troisième rang de fréquence, suivi par le coton qui alimente un tissage local.

B — Les cultures de deuxième année.

Elles réutilisent un peu moins d'un tiers de la surface initiale. Cinq plantes y figurent, généralement en culture pure avec une prééminence marquée de l'arachide.

	Nombre de parcelles	Surface en ha	Surface en % de la surface cultivée
Arachide	101	24,11	9,80
Ouré-ouré	14	2,96	1,20
Riz pluvial	7	2,12	0,85
Maïs	6	1,86	0,75
Manioc	5	0,68	0,50
Total	133	31,73	13,10

Les rendements moyens observés dans ces champs de deuxième année varient entre 1 135 kg/ha pour le maïs, 940 kg/ha pour le riz et 625 kg/ha pour l'arachide.

C — Les cultures industrielles.

L'ampleur des massifs forestiers ainsi que la présence de bons sols ont autorisé la multiplication des caférières et des cacaoyères :

	Nombre de parcelles	Surface en ha	Surface en % de la surface cultivée
Café	131	98,85	40,0
Cacao	17	15,37	6,2
Total	148	114,22	46,2

La création des plantations s'est poursuivie pendant quinze années environ. La progression suivante a été notée sur un échantillon de 135 parcelles :

1960-62	3 parcelles
1955-59	48 >
1950-54	50 >
1945-49	28 >
1930-44	6 >

Les plantations établies par des précurseurs entre 1930 et 1945 portent presque exclusivement du cacao, mais au cours de la période suivante, le café prend largement la première place. Le rythme des mises en culture croît fortement à partir de 1947-48, culmine par deux fois en 1950 et en 1957 et diminue ensuite à partir de 1958 pour atteindre des valeurs presque nulles au cours des trois dernières années (saturation des exploitations et chute des cours). Les parcelles, souvent agrandies pendant plusieurs campagnes de défrichement, atteignent actuellement des superficies moyennes de 75 ares pour le café et de 90 ares pour le cacao alors que les tailles courantes observées sur les cultures vivrières varient seulement entre 20 et 30 ares. Les rendements moyens ont été estimés à 314 kg/ha pour le café et à 111 kg/ha pour le cacao. La production du

terroir s'est élevée en 1962 à 31 tonnes de café et 1 tonne 750 de cacao soit un revenu de 2 438 000 F CFA pour l'ensemble du village.

**

La localisation des cultures sur le terroir dépend assez strictement, tout au moins au niveau des plantes annuelles ou arbustives, de la composition du couvert végétal et des sols.

Les plantations de café se rencontrent à quelques exceptions près à l'intérieur des taches boisées, sur des sols de plateaux de bonne qualité. Leur densité s'accroît à proximité du village où des champs s'agglutinent en vastes blocs irréguliers qui dissèquent les massifs jusqu'à quelques mètres de leur lisière ; le bois circulaire situé immédiatement à l'ouest du village montre d'une façon nette le processus de colonisation interne ne laissant subsister qu'une mince auréole périphérique de végétation naturelle.

L'implantation des caférières dans les massifs éloignés de la partie méridionale du terroir reste plus fragmentaire.

Les surfaces de cacao, beaucoup plus restreintes, se dispersent également dans les étendues forestières, recherchant de préférence les meilleurs secteurs à couvert végétal épais, à sols humides et profonds. Les quelques défrichements couverts de vivriers qui s'intercalent dans les zones de plantation sont destinées dès la première ou la deuxième année à recevoir des jeunes pieds de café ou de cacao.

Les différentes cultures vivrières occupent les étendues de savanes herbeuses ou arbustives qui séparent les

massifs. La majorité des champs est reportée vers la marge ouest du terroir où s'individualisent plusieurs îlots regroupant de 20 à 40 parcelles jointives de première ou de deuxième année (igname ou arachide). Dans la partie sud du terroir, au voisinage des deux hameaux, l'implantation devient plus dispersée et on peut noter de nombreux champs isolés qui s'égrènent le long des pistes principales ou à quelques distances. Les parcelles de vivriers se distinguent des plantations par des surfaces plus restreintes mais également par des contours plus réguliers ; le milieu de savane plus facile à défricher, où les obstacles majeurs ont été éliminés peu à peu à la suite de plusieurs cycles de rotation, tend à favoriser l'établissement de champs quadrangulaires à côtés rectilignes. La superficie ouverte aux cultures en 1962 atteint 101 hectares soit 40,7 % de la superficie totale cultivée et seulement 7,1 % de l'ensemble du terroir (1 601 hectares).

On peut tenter d'évaluer à partir de ces chiffres une durée moyenne de la jachère forestière. Les forêts galeries, inexplorées sauf exception (201 ha), ainsi que les caférières ou les cacaoyères (114 ha) stabilisées pour plusieurs décennies doivent être exclues du périmètre de rotation qui peut être évalué à 1 286 ha. En admettant une surface défrichée constante d'une centaine d'hectares par an, on obtient un peu plus de 12 périodes de rotation soit une jachère moyenne supérieure à 11 années. En fait cette durée doit être considérée comme surévaluée si on tient compte d'un tiers des défrichements rentabilisés en deuxième année et si on élimine quelques secteurs difficilement estimables et impropre aux cultures (sols stériles, affleurements de niveaux indurés, surface bâtie des villages pour quelques hectares, etc...). On retrouve approximativement le chiffre moyen de 10 ans 8 mois de jachère fourni par les questionnaires posés auprès des exploitants.

IV. — LES EXPLOITATIONS.

Les exploitations ont été assimilées aux unités budgétaires de l'enquête : elles sont dans ce village de taille modeste, comptant en moyenne quatre personnes.

Une exploitation moyenne met en valeur 1 ha 51 de terrain qui se décompose en :

Culture de première année (igname) 0 ha 62

Culture de deuxième année (arachide, ouré-ouré) 0 ha 19
Plantation (café, cacao) 0 ha 70

En utilisant comme critère de classement la superficie cultivée en igname dans chaque exploitation, on obtient la répartition suivante :

Classe d'exploitation cultivant l'igname : (en ares)	Effectif de la classe	Valeur moyenne des superficies cultivées dans chaque classe (unité = are)					
		Café	Cacao	Arachide	Riz	Ouré-ouré	Maïs
0 à 50	64	29,5	6,0	9,2	1,0	1,2	0,6
50 à 100	57	86,5	9,2	15,1	2,0	1,3	2,2
100 à 150	23	80,7	22,8	28,8	0	1,2	0
150 à 200	3	53,4	33,8	7,8	0	2,1	0
200 et +	3	143,3	0	37,3	10,0	14,3	4,6
0	14	43,7	0	11,2	0	4,3	0
							0

La superficie des cultures industrielles croît à peu près régulièrement depuis la première classe jusqu'à la dernière. Seule la classe 150 à 200 ares fait exception à cause d'un cultivateur ne possédant pas de café, la moyenne des deux autres atteint 80 ares.

Un certain nombre d'exploitations ne possèdent pas d'ignames. Ces 14 cas aberrants révèlent seulement les difficultés rencontrées pour définir les exploitations. Il s'agit pour la plupart d'isolés, de vieillards, jeunes gens ou femmes qui possèdent des cafetières mais qui normalement dépendent d'une autre unité budgétaire.

**

La localisation sur le territoir des différents champs d'une même exploitation semble d'une façon presque géné-

rale obéir à la loi de la dispersion maximum. Dans le cas le plus simple, le cultivateur dispose d'une ou plusieurs parcelles de vivriers en zone de savane et d'une plantation à l'intérieur d'un massif forestier. Les exploitations les plus vastes disséminent leurs champs dans tous les quartiers du territoir.

Au niveau des lignages matrilinéaires s'observe un éparpillement identique et il est actuellement impossible de trouver les traces d'anciens secteurs d'appropriation lignagère. Un seul des sept lignages (D de la liste) offre une certaine concentration de ces champs dans la pointe sud-ouest du territoire au voisinage du hameau de Petenou mais les six autres groupes lignagers sont également présents dans ce quartier.

Le bloc vaste et compact du terroir d'Andobo offre un type d'aménagement fréquent en zone Baoulé moyennement peuplée : le site d'habitat quelque peu excentré, judicieusement localisé au point de convergence des grandes lignes physiques du territoire, contrôle par une étoile de pistes l'espace rapproché (à moins de 4 km) ; au-delà l'emprise des sentiers et des champs devient plus confuse et des hameaux de cultures, prolongements du village, occupent les secteurs périphériques.

L'extension du terroir, malgré la taille importante de la communauté, laisse une marge de sécurité suffisante au système de rotation utilisé et la durée de jachère se maintient au-dessus de 10 années théoriques.

L'économie du village est actuellement dominée par les cultures caférières ou cacaoyères. Dans les terroirs analysés précédemment, ces cultures restaient marginales, à la limite de leur aire climatique, dotées de rendements minimes et de productions aléatoires selon les années. Ici, grâce à un contexte physique plus favorable, les plantations ont presque atteint la moitié des superficies cultivées, au-delà même des capacités de travail des exploitations puisque l'emploi d'une main-d'œuvre salariée devient nécessaire au moment du nettoyage et de la récolte des caférières. Les profits tirés des plantations sont devenus prépondérants dans la majorité des budgets familiaux ce qui a entraîné l'amenuisement ou la disparition des multiples revenus secondaires obtenus dans les villages précédents de la vente des cultures vivrières, des produits de cueillette comme le vin de palme, des produits d'élevage, etc. ; la complémentarité des cultures réservées à l'alimentation et des cultures commerciales prend dans ce terroir un caractère exclusif.

ANDOBO ALUIBO :
Liste des parcelles par exploitation.

Nº d'exploitation	Nº de la parcelle	Surface unité : are	Culture principale	Durée de la jachère (années)	Nº d'exploitation	Nº de la parcelle	Surface unité : are	Culture principale	Durée de la jachère (années)
A 0	168	13,4	Igname précoce	5	A 9	214	14	Igname tardive	5
	713	19,8	Igname tardive	4		215	10,2	Arachide	5
	641	16	Igname tardive	7		413	13,2	Ouré-ouré	6
A 1	356	21,6	Ouré-ouré	5		387	42,4	Igname précoce	4
	300	6,4	Igname tardive			494	22	Igname tardive	7
	354	34,2	Arachide			503	79,4	Igname tardive	5
	355	22,4	Ouré-ouré			655	29	Igname tardive	8
	360	24,2	Igname précoce			504	46,8	Arachide	9
	361	13	Igname précoce			656	31,2	Igname tardive	8
	480	46	Arachide	8		544	44,4	Igname tardive	6
	359	25,2	Igname tardive	5		657	27,6	Café	3
	432	13	Cacao	3		240	30,2	Igname tardive	6
	431	34,4	Igname tardive			257	17,2	Igname précoce	7
A 2	571	125,5	Café			287	23,8	Igname tardive	9
	485	16	Igname tardive	8	A 11 ...	195	12,4	Arachide	5
	517	12,2	Igname tardive	6		267	20,8	Igname tardive	10
	396	6,6	Arachide	10		701	11,8	Igname tardive	5
A 3	733	8	Igname tardive	5		702	26,2	Arachide	5
	169	36,4	Igname précoce	4		725	52,4	Igname tardive	6
	170	12	Manioc	4		727	12,2	Igname tardive	5
	326	40,2	Café		A 13 ...	293	70	Igname tardive	10
A 4	329	47,2	Café			518	68	Café	10
	279	72,2	Igname tardive	5		526	34,6	Igname tardive	6
	692	22,24	Igname tardive	3		280	38,2	Igname précoce	5
A 5	722	17,2	Café	7	A 14 ...	307	32,4	Arachide	4
	337	6,4	Ouré-ouré			308	21	Igname tardive	8
	340	15,4	Igname tardive	5		311	6	Igname précoce	4
	341	12,6	Igname tardive	5		398	12,4	Arachide	9
	342	14,6	Igname tardive	5		403	6,2	Arachide	6
	281	48,2	Igname tardive	5		678	94	Igname tardive	4
	516	8,2	Igname tardive	6		402	10,4	Arachide	7
	690	17,4	Café	5		418	10,6	Igname précoce	3
	691	51,4	Igname tardive	6		414	12	Arachide	6
	288	14,2	Igname tardive	9		417	14	Igname précoce	3
A 6	486	17,4	Igname tardive	9		419	11,2	Igname précoce	3
	505	32,2	Arachide	9	B 0	270	43,8	Igname tardive	10
	510	16,6	Igname tardive			458	21,4	Igname tardive	9
A 7	164	52,2	Café			531	28,4	Café	9
	166	26	Igname tardive	2		696	52	Café	5
	290	62,2	Igname tardive	6		741	141,6	Cacao	5
A 8	274	22,8	Igname tardive	10	B 1	743	20,4	Igname tardive	3
	467	14,6	Igname tardive	9		622	89,6	Café	7
	454	17,8	Arachide	5		739	338,4	Cacao	6
	272	41,2	Igname tardive	10		759	30,8	Igname précoce	5
	296	7,2	Arachide	8					

ANDOBO ALUIBO :
Liste des parcelles par exploitation (Suite).

Nº d'exploitation	Nº de la parcelle	Surface unité : are	Culture principale	Durée de la jachère (années)	Nº d'exploitation	Nº de la parcelle	Surface unité : are	Culture principale	Durée de la jachère (années)
B 2	562	32,8	Café	10	B 11 ...	171	21,4	Igname tardive	4
	710	132,6	Café	5		172	22	Igname précoce	2
	271	58,4	Igname précoce	10		607	56,6	Igname tardive	4
	587	124,2	Café	6		410	30,6	Igname précoce	3
	668	53,6	Café	26		412	40,2	Arachide	5
B 3	264	39,8	Igname tardive	10	B 12 ...	422	22,4	Igname tardive	6
	407	22,2	Arachide	5		221	17,6	Arachide	5
	620	67,4	Café	8		309	3,4	Manioc	7
	621	35	Riz	6		481	15,4	Arachide	6
	628	35	Igname tardive	8		482	10	Arachide	10
	630	24,4	Café	6		465	33,4	Igname précoce	5
B 4	211	21,8	Igname précoce	6	B 14 ...	439	48,2	Mais	
	212	15,4	Arachide	6		420	20,2	Igname précoce	8
	213	11,4	Arachide	6		583	28,2	Café	6
	548	17,6	Igname tardive	8		644	43,8	Igname tardive	6
	552	45,2	Café	12		661	22,8	Café	
	553	26,6	Riz	6		369	19,8	Igname précoce	
	588	40	Café	6		370	11,2	Arachide	
B 5	180	33,6	Igname précoce	3	B 16 ...	371	18,2	Igname précoce	
	182	18,6	Igname tardive	5		513	19,2	Igname tardive	5
	187	16,6	Arachide	7		320	130,6	Café	
	190	15,2	Arachide	7		322	23,6	Mais	3
	550	58,2	Mais	6		323	19,2	Igname tardive	
	572	62	Café	10		357	30,6	Igname tardive	5
B 6	265	47,4	Igname tardive	10	B 17 ...	358	24,0	Ouré-ouré	5
	459	28	Igname tardive			318	87	Cacao	
	555	39,8	Arachide	8		343	12,4	Igname précoce	3
	604	16,4	Igname tardive	6		344	28,8	Igname précoce	3
	605	40,2	Café	8		345	30,2	Igname précoce	3
B 7	460	16,6	Igname précoce	10	B 18 ...	488	36,6	Igname tardive	9
	461	15,2	Igname tardive	10		489	38,8	Arachide	9
	563	8,4	Café	8		310	9,8	Igname précoce	4
	602	60,6	Café	3		315	33,8	Igname tardive	8
	603	33	Igname tardive	6		365	7,6	Igname tardive	12
B 8	532	45	Café	10	B 19 ...	515	10,2	Igname tardive	6
	533	64,4	Igname tardive	10		547	38	Igname tardive	8
	545	81	Café	10		637	102,2	Café	4
	546	25	Riz	8		364	35,4	Igname précoce	12
B 9	152	34,8	Igname tardive	6		375	18,2	Arachide	15
	301	40,2	Riz Gbama	12		377	43	Igname précoce	3
	466	22	Igname tardive	7		663	25,2	Igname tardive	5
B 10 ...	406	28,8	Ouré-ouré	3	B 20 ...	473	30,8	Igname tardive	10
	433	46,6	Igname tardive	5		726	49,2	Café	
	423	51,4	Igname précoce	7		319	47,0	Cacao	
	424	52,0	Igname précoce	9		336	32,4	Igname tardive	3

ANDOBO ALUIBO :
Liste des parcelles par exploitation (Suite).

Nº d'exploitation	Nº de la parcelle	Surface unité : are	Culture principale	Durée de la jachère (années)	Nº d'exploitation	Nº de la parcelle	Surface unité : are	Culture principale	Durée de la jachère (années)
C 0	380	13,8	Igname tardive	4	C 9	184	29,4	Igname tardive	6
	372	28,0	Igname précoce	12		218	16,2	Arachide	5
	618	31,0	Café	7		405	36,8	Arachide	3
	260	74,4	Igname tardive	10		484	9,6	Igname tardive	8
	385	28,0	Arachide			706	113,8	Café	6
	615	33,2	Igname tardive	4		206	20	Igname tardive	5
	616	70,6	Café			207	25,8	Arachide	5
	629	48,2	Cacao			294	35	Igname tardive	9
						733 bis	32	Café	6
C 1	226	29,6	Igname tardive	10	C 10 ...	250	42,4	Igname tardive	7
	231	26,6	Igname tardive			251	33	Arachide	7
	386	10,8	Igname précoce	3		730	37,6	Café	6
	232	56,8	Arachide	6					
	593	51,6	Café	10	C 11 ...	244	43,8	Igname tardive	6
	598	41,6	Café	5					
C 2	235	37,2	Arachide	6		560	65,8	Café	
	268	42,2	Igname précoce	10		570	60,4	Café	
	429	9,6	Cacao	13	C 13 ...	228	42,8	Igname précoce	8
	669	151,8	Café			229	34,6	Igname tardive	6
	674	43,2	Igname tardive	6		230	52,2	Arachide	6
C 3	233	34,6	Igname tardive	6		255	33,6	Igname tardive	7
	234	17,4	Arachide	6		729	188,8	Café	10
	440	9,2	Manioc	3	C 14 ...	764	38,4	Igname tardive	4
	441	26,2	Igname tardive	4		765	13,6	Igname tardive	5
	670	170,4	Café			638	26,8	Café	10
	672	71,6	Café						
	194	31,8	Arachide	4		512	40	Igname précoce	9
C 4	197	48	Igname tardive	5	C 16 ...	346	164,8	Igname tardive	6
	595	85	Café	10		348	16,8	Café	5
	599	84	Café	6		373	16,8	Arachide	3
	664	16,6	Igname tardive	10		374	3	Igname tardive	3
	665	29,6	Café			573	19,6	Café	10
	666	46	Café			711	139,8	Café	
C 5	196	31,8	Igname tardive	8		376	29,8	Ouré-ouré	3
	202	14,8	Arachide	5		347	15,8	Igname tardive	6
	586	64,4	Café			680	21	Igname tardive	4
C 6	266	37,8	Igname tardive		C 17 ...	261	12,4	Igname tardive	10
	157	72	Café	8		331	26	Igname tardive	
	728	46,4	Café	8		333	18,2	Igname précoce	
	608	29,2	Igname tardive	3		334	13,6	Igname précoce	6
	619	153,8	Café	6		204	9	Igname tardive	3
C 7	208	22,4	Arachide	5		415	12	Arachide	3
	205	32,8	Igname tardive	6		416	19	Igname tardive	
C 8	282	22	Igname tardive	6	D 0	483	12	Arachide	10
	283	8	Igname tardive	7		514	23,4	Igname tardive	8
	584	59,8	Café			384	31,0	Igname précoce	5
	688	33,6	Igname tardive	3		409	19	Ouré-ouré	5
	689	12,8	Igname tardive	3		436	24,4	Igname tardive	

ANDOBO ALUIBO :
Liste des parcelles par exploitation (Suite).

N° d'exploitation	N° de la parcelle	Surface unité : are	Culture principale	Durée de la jachère (années)	N° d'exploitation	N° de la parcelle	Surface unité : are	Culture principale	Durée de la jachère (années)
D 2	248	16	Arachide	6	E 4	217	21,4	Arachide	5
	400	23,2	Arachide	7		561	37,8	Café	
	395	22,8	Igname précoce	9		718	133,6	Café	8
D 3	277	47,8	Igname tardive	10	E 5	383	25	Igname précoce	5
	651	8,2	Cacao	5		259	34,6	Igname tardive	7
	746	16	Igname tardive	3		609	42	Igname tardive	3
	745	26,8	Café	4		186	24,2	Igname tardive	8
D 4	324	52,2	Cacao	6	E 6	188	16	Arachide	6
	325	51,2	Igname tardive	6		557	96,8	Café	
	351	156,2	Café	8		611	45,2	Igname tardive	
D 5	238	30,2	Arachide	6	E 7	708	81,6	Café	6
	242	19,2	Igname tardive	6		192	36,8	Arachide	7
	252	20	Igname tardive	7		193	47	Igname tardive	7
	327	26	Igname tardive	5		582	213	Café	8
	339	14,8	Igname tardive	5		712	58,6	Igname précoce	5
	506	58	Arachide	10		662	12,2	Café	
	332	26,4	Igname tardive			750	15,8	Igname tardive	3
	393	48	Igname précoce	8		742	308,4	Cacao	5
D 6	468	24,2	Igname tardive	12	E 9	501	52	Igname tardive	8
	381	44,8	Igname précoce	16		507	23,4	Arachide	5
	243	17,2	Igname tardive	6		508	36,4	Manioc	
	245	10,8	Arachide	6		509	64	Igname tardive	5
	163	40,2	Café			677	40,6	Igname tardive	6
D 7	167	17,4	Igname tardive	2	E 10 ...	679	14,2	Igname tardive	3
	292	50	Igname tardive	10		659	39,2	Café	
	219	24	Arachide	5		660	12,4	Café	
	220	46	Igname tardive	5		744	27	Igname tardive	3
D 8	470	22	Igname tardive	12		749	17,2	Igname précoce	5
E 0	352	64,8	Igname tardive	7	E 11 ...	478	13	Arachide	9
	353	65,6	Café	12		479	46	Igname tardive	10
	362	16,6	Igname précoce	8		719	106,8	Café	5
	363	15,6	Igname précoce	10		720	34,2	Igname tardive	7
	471	9,8	Igname tardive	8		731	47,8	Café	6
	472	10,2	Igname tardive	10		278	43,8	Igname tardive	9
	476	47,4	Igname tardive	10		295	25,8	Igname tardive	9
	740	101,6	Cacao	4		378	21,4	Igname	5
	558	77,2	Café			612	11,4	S.P. (sahué)	
	576	16,2	Café	10		437	32,8	Igname tardive	3
E 1	758	53,6	Igname tardive	5	F 2	438	15	Arachide	5
	631	31	Café	6		723	28,2	Café	4
	633	20,8	Café	6		209	20	Arachide	
E 3	543	10,4	Igname tardive	6	F 4	210	28,4	Igname tardive	6
	707	19	Café	5		298	22,4	Arachide	9
	653	12,8	Ouré-ouré	4		299	4,6	Igname tardive	8
	654	31,4	Igname tardive						
	535	18,6	Igname tardive	3					
	757	32	Igname tardive	20					
	762	78,8	Café						

ANDOBO ALUIBO :
Liste des parcelles par exploitation (Suite).

N° d'exploitation	N° de la parcelle	Surface unité : are	Culture principale	Durée de la jachère (années)	N° d'exploitation	N° de la parcelle	Surface unité : are	Culture principale	Durée de la jachère (années)
F 5	495	20	Igname tardive	4	G 11	756	20	Igname tardive	4
	498	61	Igname tardive	5		751	45,2	Igname tardive	5
	511	11	Igname tardive	8		753	14	Igname tardive	3
	697	71,2	Café	3		760	3,6	Café	12
G 0	536	10	Igname tardive	10	G 12	634	182,6	Café	8
	539	19,2	Arachide	6		581	95	Café	10
	569	4	Café			430	13,2	Igname tardive	10
G 1	585	82,6	Café	10		684	6,8	Arachide	2
	392	84	Igname précoce	7		685	18,6	Igname tardive	3
	183	32,2	Igname tardive	6		686	43,2	Igname précoce	4
	191	20	Arachide	6		687	9	Igname tardive	3
	617	62,6	Café	6	G 13	747	15	Igname tardive	
	699	102,8	Café	5		748	16	Igname tardive	3
	397	16,4	Arachide	10		754	36	Igname tardive	3
	566	7,8	Café	8		761	28,6	Café	20
	567	49	Cacao	6		636	130,4	Café-Cacao	6
	623	31,8	Igname tardive						
G 2	534	43,8	Igname tardive	10	G 14	153	52,2	Igname tardive	2
	556	180,2	Café			154	44,6	Igname tardive	2
	645	25	Igname tardive	10		156	7,4	Manioc	4
G 3	542	85,6	Igname tardive	8		559	40,4	Café	6
	624	13	Igname tardive	8	G 15	273	22,6	Igname tardive	10
	625	147,2	Café	10		564	110,4	Café	
	642	21,6	Mais	6		519	9,8	Igname précoce	6
G 4	565	220,2	Café	10	G 16	520	52,2	Arachide	8
	643	9,8	Arachide			521	85,6	Igname précoce	8
G 5	577	409	Café	8		525	37	Arachide	9
	578	44	Igname tardive	6	G 17	462	12,2	Igname tardive	9
	640	56,2	Igname tardive	8		522	10,8	Arachide	6
G 6	388	47,4	Igname tardive	5	G 18	447	10,4	Igname tardive	3
	389	25,2	Igname précoce	5		321	24	Cacao	
	404	30,6	Igname précoce	6		493	43,2	Igname tardive	9
G 7	541	140,8	Igname tardive	6	G 19	391	8,4	Igname précoce	6
	523	66,4	Arachide	6		487	14,8	Igname tardive	8
	700	52,8	Café	6		445	20,4	Mais	5
	738	199,2	Cacao	8		446	36	Igname tardive	5
G 8	737	13,2	Igname tardive	5	G 20	382	33	Igname précoce	10
						349	84,8	Café	5
G 9	453	15	Arachide	10	G 21	693	19	Arachide	5
	464	65,2	Igname tardive	10		160	60,4	Igname tardive	
	162	193,6	Café			161	51	Café	
G 10 ...	716	8,2	Arachide	2		173	26,8	Igname précoce	
	717	28,4	Ouré-ouré	6		174	45	Arachide	
	704	68,8	Café	15		549	21,9	Igname tardive	9

ANDOBO ALUIBO :
Liste des parcelles par exploitation (Suite).

N° d'exploitation	N° de la parcelle	Surface unité : are	Culture principale	Durée de la jachère (années)	N° d'exploitation	N° de la parcelle	Surface unité : are	Culture principale	Durée de la jachère (années)
G 24 ...	223	16,2	Ignane tardive	5	G 35 ...	591	79,2	Café	10
	227	15,4	Arachide	10		537	16,2	Ignane tardive	6
	254	5	Ignane tardive	7		538	29,8	Arachide	8
	575	77	Café	9		676	14,0	Ignane tardive	2
	736	10,2	Ignane tardive	4		540	33,0	Ignane tardive	6
	474	30,8	Ignane tardive	4		705	28,4	Café	7
	150	62,4	Ignane tardive			714	60,2	Ignane tardive	3
	151	125,4	Ignane tardive			350	57,2	Café	12
	158	173,6	Café						
G 25 ...	579	125,6	Café	9	G 36 ...	715	13,6	Arachide	3
	703	11,6	Ignane tardive	4		284	19,6	Ignane tardive	7
G 26 ...	490	27	Arachide	8	G 37 ...	698	27,8	Café	5
	491	35,2	Ignane tardive	9		302	18,8	Ignane tardive	3
G 27 ...	159	130	Café			303	17,2	Riz	2
	694	31,8	Ouré-ouré	3		304	46,0	Ignane tardive	5
	401	41,6	Arachide	6		328	62,2	Café	8
G 28 ...	286	23	Ignane précoce	8	G 38 ...	456	15,2	Ignane tardive	8
	735	25,6	Ignane tardive	3		305	38,0	Ignane tardive	5
	610	43,8	Café	3		306	38,0	Riz	11
G 29 ...	176	32	Ignane tardive		G 39 ...	312	8,8	Ignane tardive	4
	177	21,2	Arachide	5		313	19,2	Ouré-ouré	5
	682	5,8	Ignane tardive	3		314	19,2	Arachide	8
G 30 ...	632	127	Café	8	G 40 ...	527	62,2	Café	1
	330	25,2	Café	6		316	63,2	Café	
	335	17,6	Ignane tardive			450	26,0	Ignane tardive	10
G 31 ...	425	40,0	Ignane tardive	10	G 41 ...	457	26,8	Ignane tardive	8
	650	72,4	Cacao	5		338	11,2	Ignane tardive	
	448	17,6	Cacao	6		379	24,4	Ignane précoce	12
	449	40,6	Ignane tardive			198	65,2	Ignane tardive	5
	434	35,4	Ignane tardive	4		201	55,6	Arachide	5
	428	20	Cacao	15		199	33,2	Ignane tardive	5
G 32 ...	178	8,6	Ignane précoce		G 45 ...	200	44,6	Ignane tardive	5
	181	8	Arachide	3		203	33,0	Arachide	5
	724	125,4	Café	6		285	32,0	Ignane tardive	7
						165	287,8	Café	
G 33 ...	580	81,8	Café	8	G 46 ...	247	26,4	Arachide	6
	709	62	Café	4		256	17,2	Ignane précoce	7
	492	27	Ignane tardive	10		258	33,0	Ignane précoce	7
	551	23	Arachide	6		673	19,4	Café	
	721	17	Ignane tardive	6		554	57,6	Ignane tardive	6
	627	30	Ignane tardive	6		263	19,2	Ignane tardive	10
G 34 ...	574	66,0	Café	8	G 48 ...	249	26,2	Arachide	
	246	28,0	Arachide	6		155	44,2	Ignane tardive	5
	237	20,8	Ignane tardive	6		253	7,4	Ignane tardive	7
	239	4,8	Ignane tardive	6		222	32,0	Ignane tardive	5
	225	30,8	Ignane tardive	10		224	23,2	Arachide	5
	613	7,8	Ignane tardive	5					

ANDOBO ALUIBO :
Liste des parcelles par exploitation (Suite).

Nº d'exploitation	Nº de la parcelle	Surface unité : are	principale Culture	Durée de la jachère (années)	Nº d'exploitation	Nº de la parcelle	Surface unité : are	principale Culture	Durée de la jachère (années)
G 50 ...	469	16,8	Igname tardive	7	G 70 ...	297	33,6	Igname tardive	8
	408	39,2	Arachide	5		667	82,0	Café	
	426	36,2	Igname précoce	10		236	28,2	Arachide	6
	427	66,2	Igname tardive	8		241	19,2	Igname tardive	6
G 51 ...	475	18,4	Igname tardive	11	G 71 ...	675	39,2	Igname tardive	8
	452	7,2	Arachide	2		671	95,2	Café	
G 52 ...	451	13,0	Arachide	10		366	23,4	Igname précoce	12
G 53 ...	455	24,2	Igname tardive	9		589	57,4	Café	10
G 54 ...	477	15,2	Igname tardive	11	G 74 ...	592	155,6	Café	10
	444	25,6	Arachide	4		732	92,2	Café	6
	597	17,6	Igname tardive	3		568	39,6	Igname tardive	8
	600	22,4	Igname tardive	3		683	26,4	Igname tardive	
G 55 ...	390	29,2	Igname précoce	5	G 76 ...	614	18,2	Igname tardive	6
	394	27,4	Arachide	9		635	10,0	Café	6
G 56 ...	463	18,4	Igname tardive	10	G 77 ...	639	8,2	Café	6
	755	11,2	Igname tardive	5		766	3,6	Igname tardive	5
G 57 ...	275	15,4	Igname tardive	10	Etrangers				
G 58 ...	276	14	Igname précoce	10	1	317	13,8	Maïs	10
	497	20,8	Igname tardive	8	2	262	17,6	Igname tardive	10
	442	4	Arachide	5	3	496	18,2	Arachide	5
G 59 ...	399	32,8	Arachide	6	4	500	29,4	Igname tardive	5
G 60 ...	499	11	Igname tardive	8	502	34,0	Igname (kré n'gbè)	8	
	421	46,0	Igname précoce	5	5	367	31,0	Igname demi-précoce	12
	596	26,4	Igname tardive	10	6	368	20,0	Arachide	12
G 61 ...	658	81,8	Café	3	590	25,2	Igname tardive	10	
G 62 ...	175	21,2	Igname précoce		601	21,6	Café	5	
	216	12,4	Arachide	5	594	30,0	Riz	10	
	528	35,6	Igname tardive		529	116,4	Café	10	
G 63 ...	179	64,6	Igname tardive	1	530	79,4	Café	10	
G 64 ...	411	19,2	Ouré-ouré	3	763	12,2	Igname tardive	3	
	606	23,2	Igname tardive	5	10	269	14,6	Igname tardive	10
G 65 ...	185	14,2	Igname tardive	6	11	652	8,8	Café	3
	189	11,0	Arachide	6	681	22,8	Igname tardive	3	
	626	31,0	Igname tardive	7	695	23,2	Igname tardive	3	
G 66 ...	435	18,2	Igname tardive	4					
	291	18,2	Igname tardive	9					
G 67 ...	443	16,8	Arachide	5					
	524	74,2	Igname tardive	6					
G 68 ...	289	9,6	Igname tardive	10					
	734	3,6	Igname tardive	5					
	752	34,2	Igname tardive	5					

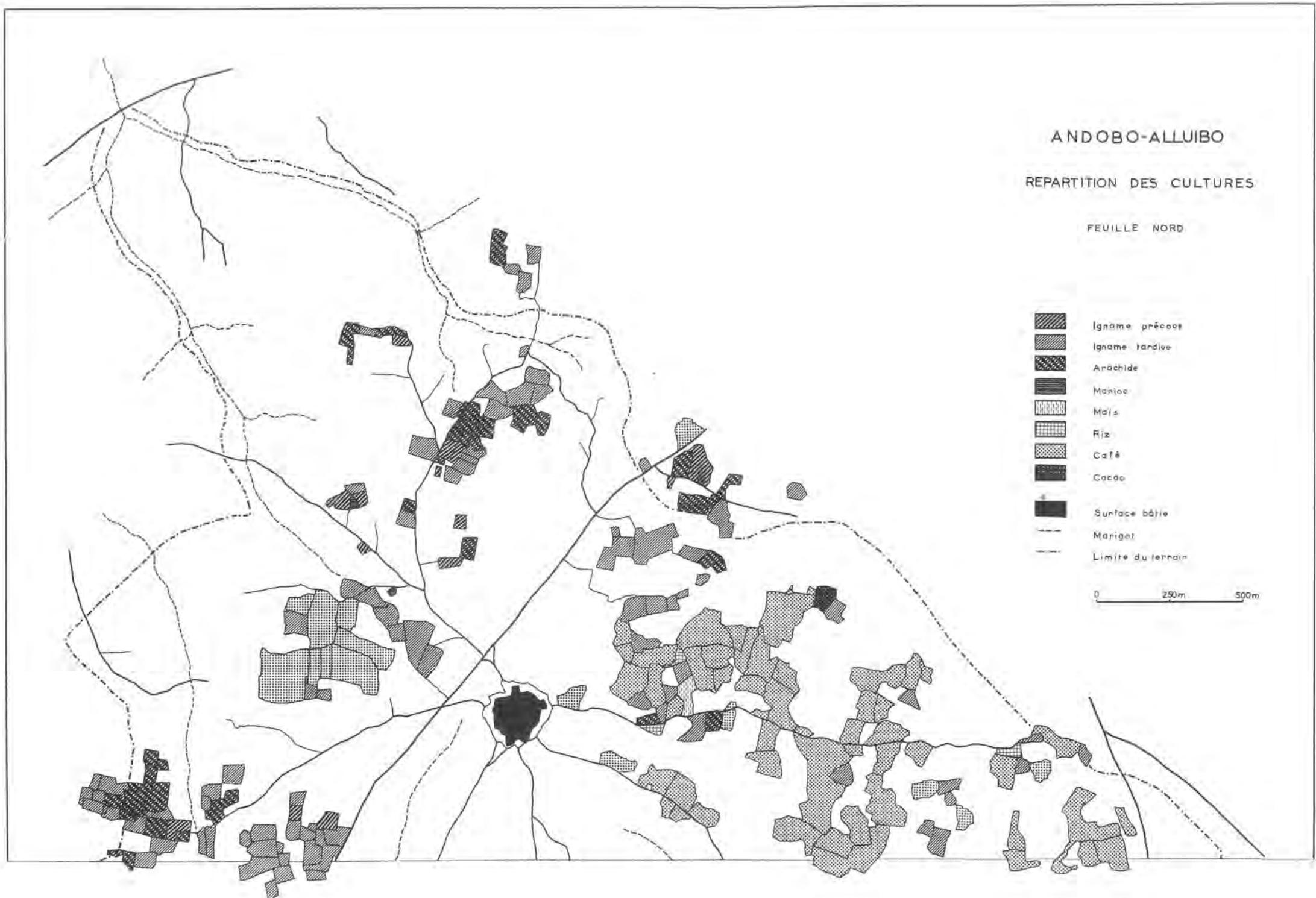
ANDOBO-ALLUIBO

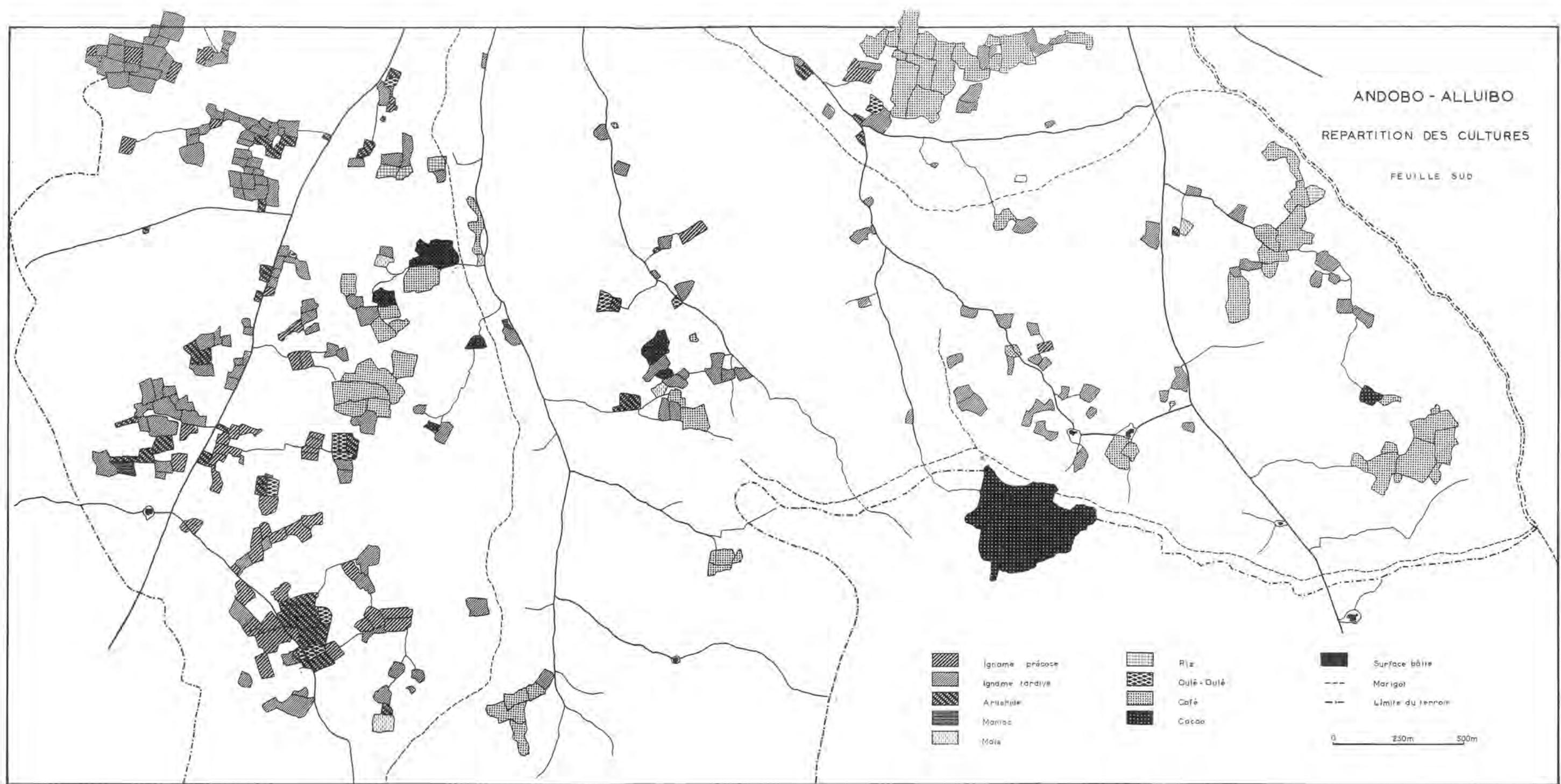
REPARTITION DES CULTURES

FEUILLE NORD

-  Igname précoce
-  Igname tardive
-  Arachide
-  Manioc
-  Maïs
-  Riz
-  Café
-  Cacao
-  Surface bâtie
-  Marigot
-  Limite du terrain

0 250m 500m





ANDOBO-ALLUIBO

PLAN PARCELLAIRE

Février-mai 1963

FEUILLE NORD

5° 16' - 5° 19' Longitude Ouest

7° 24' - 7° 25' Latitude Nord

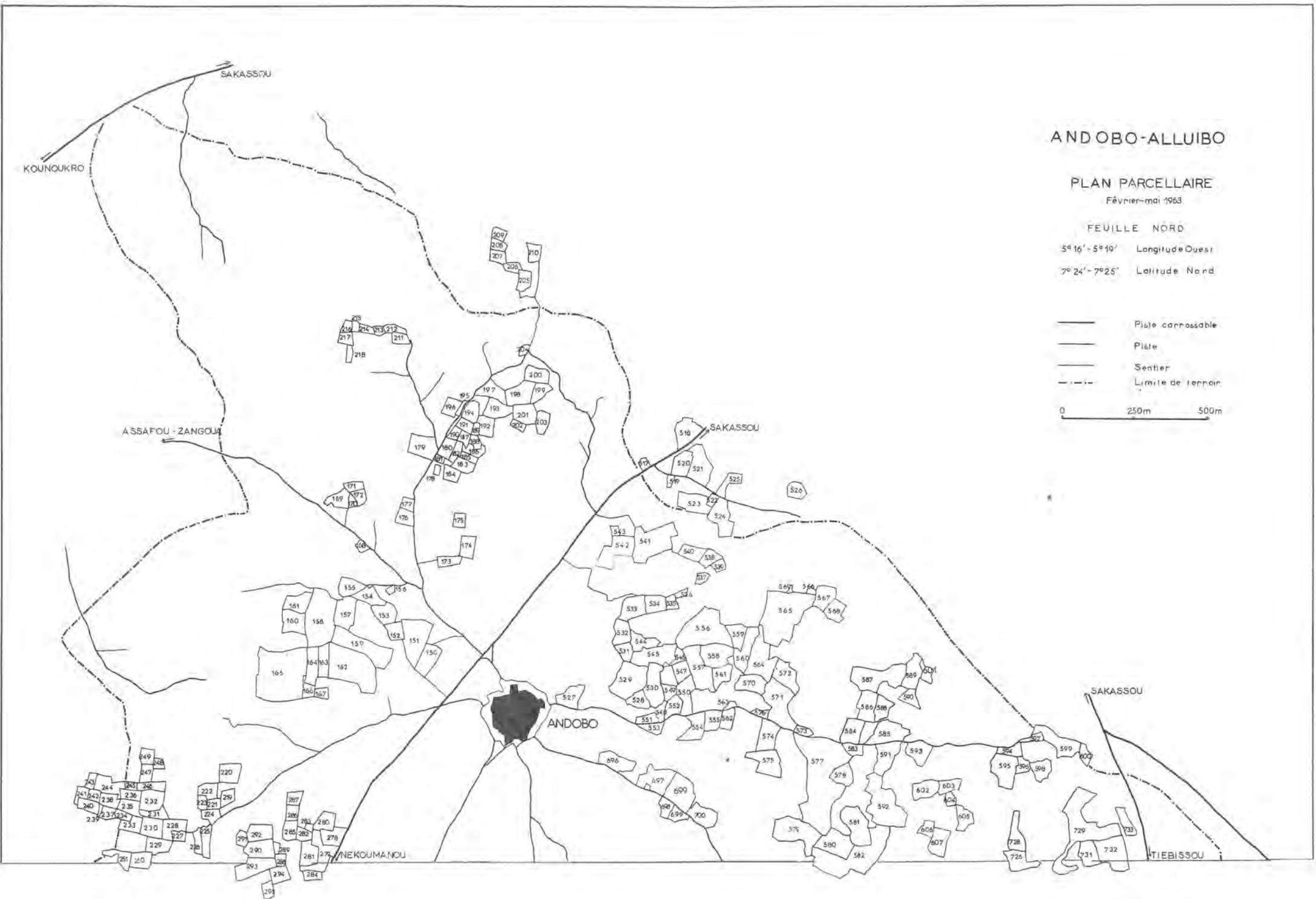
PISTE CORROSSABLE

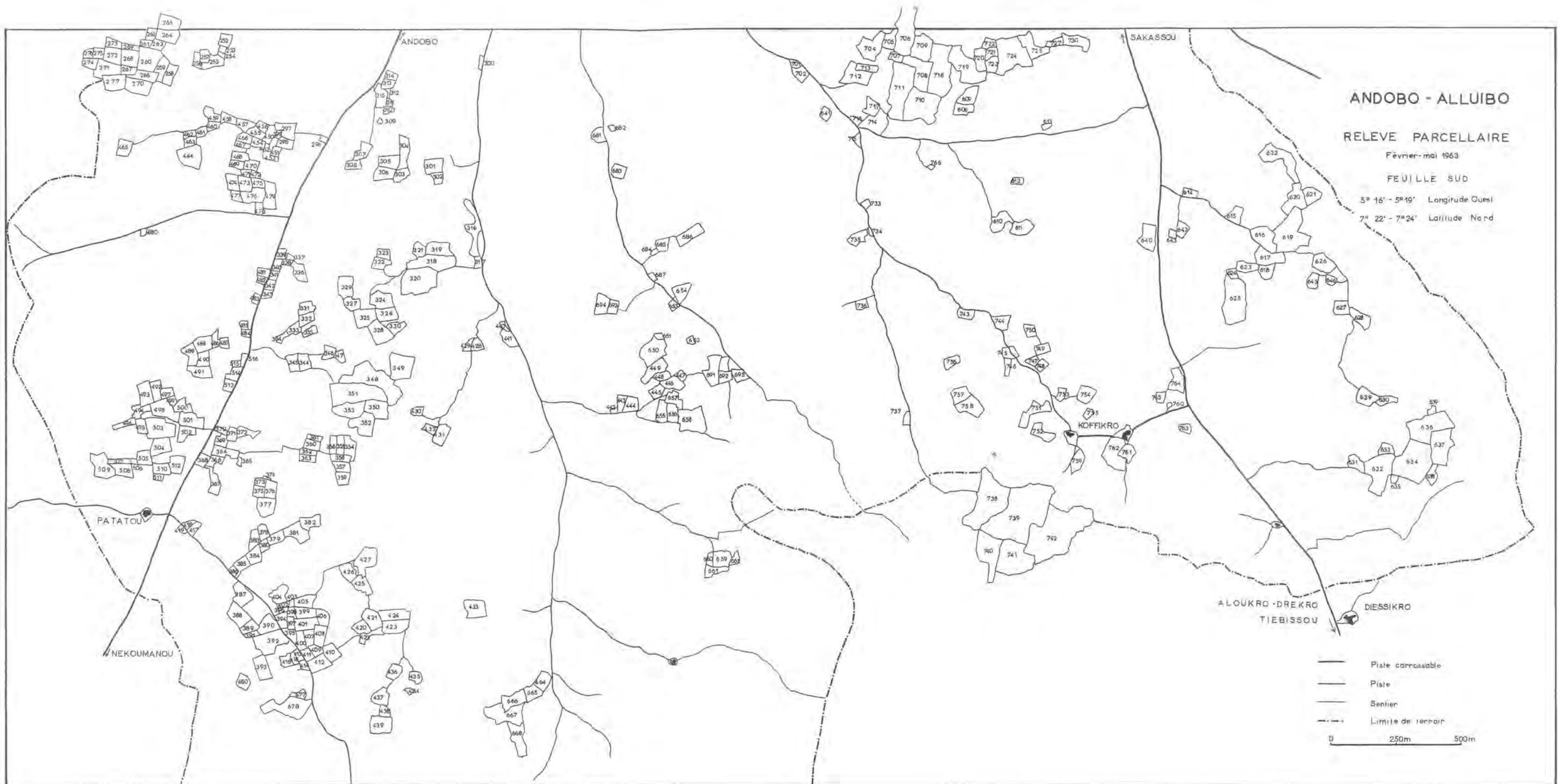
PISTE

SENTIER

LIMITE DE TERRAIN

0 250m 500m





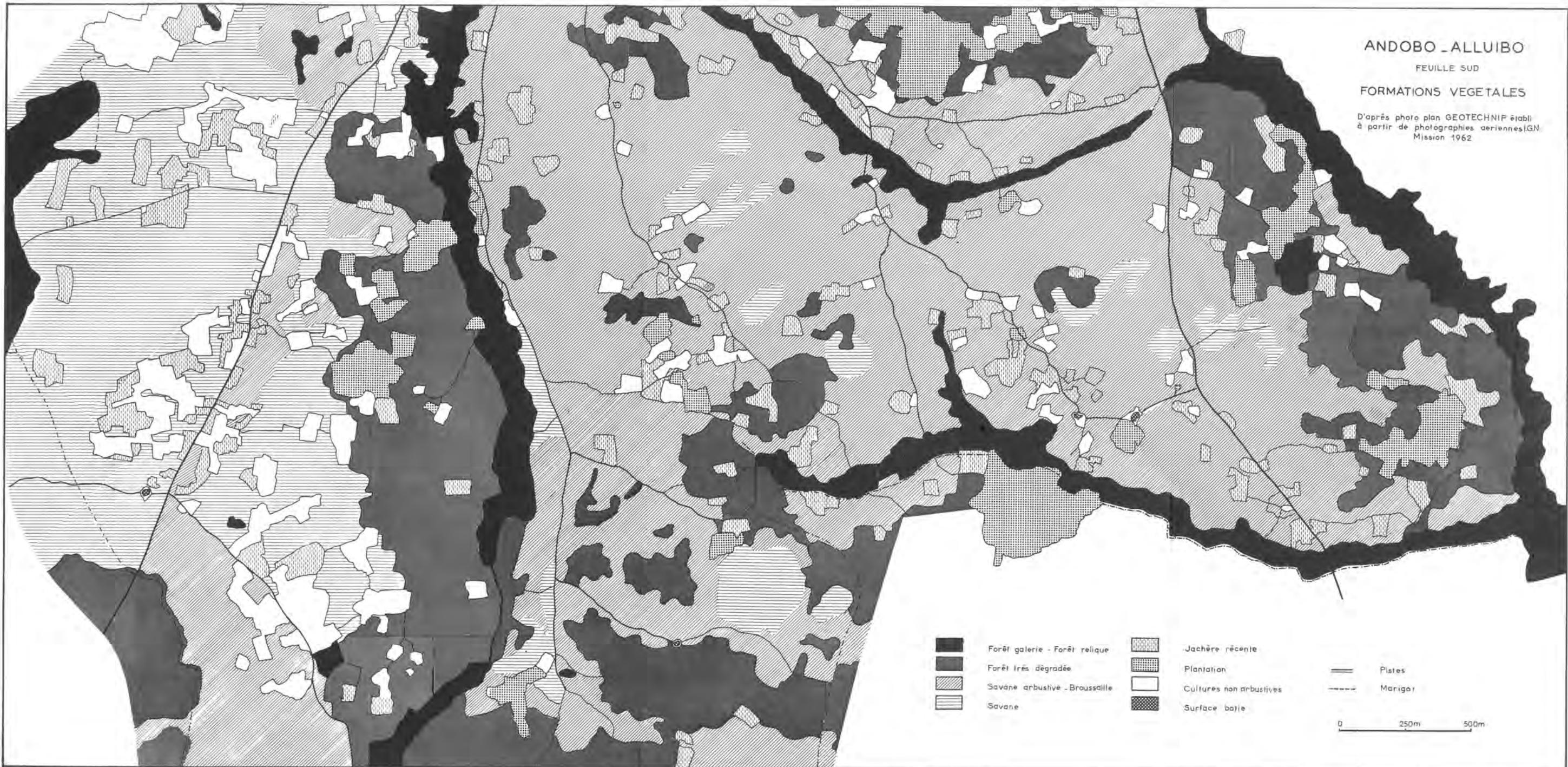


ANDOBO - ALLUIBO

FEUILLE SUD

FORMATIONS VEGETALES

D'après photo plan GEOTECHNIP établi
à partir de photographies aériennes IGN
Mission 1962



KOUAKOU BROUKRO

I. — LOCALISATION REGIONALE.

Le village est établi à l'intérieur du grand coude que dessine le Nzi entre Dimbokro et Bocanda sur la marge sud-est du pays Baoulé.

Le milieu naturel dans lequel s'inscrit le terroir diffère sensiblement de ceux décrits à propos des villages situés plus au nord.

La proche région s'étend sur un substrat homogène de schistes birrimiens qui recoupe entièrement l'indentation du Nzi à 15 km au nord-ouest du village, et se prolonge bien au-delà vers le sud et vers l'est en pays Agni. Les schistes, fortement décomposés et aplatis, sont modélisés en de vastes plateaux subhorizontaux qu'un réseau lâche de vallées découpe perpendiculairement au fleuve. L'insuffisance du drainage constitue un fait marquant : les marigots temporaires aux tracés hésitants occupent des fonds de vallées plats et remblayés ; ils divaguent sur de longues portions de leurs cours au milieu d'étendues herbeuses transformées en marécages pendant la saison des pluies. Les eaux se perdent en profondeur dans les schistes redressés et fissurés. La faiblesse générale des pentes ne favorise pas l'écoulement et le niveau de base local, la vallée du Nzi fait elle-même figure de zone de colmatage encombrée de bras fluviaux abandonnés, de méandres recoupés et de marais. Malgré la faible dureté des roches et l'abondance des pluies, l'érosion affecte peu cette région ; elle parvient seulement à dégager quelques

affleurements cuirassés qui surplombent en corniche les versants de certaines vallées.

La végétation naturelle était à l'origine exclusivement forestière ; il est convenu de faire passer à une dizaine de kilomètres au nord de Kouakou Broukro, la branche orientale du V Baoulé, ligne de séparation entre le domaine forestier et le domaine de savane. Cette limite tend à correspondre assez rigoureusement avec la ligne de contact géologique entre granites et schistes et avec l'isohyète de 1100 mm (Dimbokro 1 294 mm, Bocanda 1 064 mm). Dans la région où s'inscrit le terroir, les hauteurs d'eau annuelles dépassent 1 150 mm et s'accroissent très rapidement vers le Sud.

**

La moyenne vallée du Nzi en amont de Dimbokro connaît un des plus fort peuplement de la zone Baoulé étudiée. Dans l'indentation schisteuse de la rive droite, de même que sur la rive gauche, en pays Agni, la densité moyenne de population oscille entre 50 et 60 habitants au km². Le taux d'occupation noté sur le terroir de Kouakou Broukro dépasse encore la moyenne régionale avec 71,4 habitants au km². (413 habitants disposent d'un espace de 5 km² 78).

II. — LE TERROIR.

Le territoire, d'un seul tenant, dessine deux lobes allongés, dont la disposition d'ensemble forme une figure convexe vers le nord-ouest ; le terroir voisin d'Essui-Kofikro s'inscrit profondément dans la partie médiane provoquant un étranglement où est établi le village. Une seule grande vallée, nord-ouest/sud-est, traverse les parties centrales et méridionales, frôlant les abords du site ; un marigot temporaire, sans lit mineur bien défini, en occupe le fond remblayé et sert en fait de trait de jonction à un chapelet de dépressions marécageuses. De part et d'autre s'étendent jusqu'aux confins du terroir, des plateaux très peu accidentés, sans drainage apparent sauf à la pointe nord-est où s'ouvrent quelques têtes de vallées.

La végétation autrefois dense, a été profondément modifiée par l'homme ; la forêt mésophile qui couvrait les plateaux a presque complètement disparue et il n'en subsiste que quelques hectares intacts conservés pour les raisons rituelles à proximité du village.

Les formes dégradées qui résultent des mises en culture répétées, présentent un morcellement extrême ; elles des-

sinent un damier irrégulier qui révèle le parcellaire des dernières années. Tous les stades d'appauvrissement ou de reprise de végétation s'y observent : dans les meilleurs cas, une forêt en voie de reconstitution parvient à se dégager et atteindre une dizaine de mètres de hauteur, mais la plus grande partie du terroir est recouverte d'un taillis de 4 à 8 mètres de haut, formé de rejets, d'arbustes et de lianes. La physionomie forestière du paysage reste toutefois prépondérante par suite de l'encombrement végétal des strates basses et de la présence d'une strate haute de très grands arbres (fromagers, iroko) respectés par les essartages successifs et qui étagent entre 20 et 30 mètres leurs dômes isolés de feuillages.

Les formations de savanes, arbustives ou herbeuses, ouvrent des plaques restreintes localisées dans le bas des versants le long de la vallée centrale. Le tapis herbacé peut devenir presque pur à proximité du marigot sur les secteurs mal drainés soumis à une hydromorphie périodique. La forêt galerie, trait dominant du paysage en zone granitique de savane, tend à disparaître dans ces bas fonds sans écoulement et se réduit à quelques bouquets d'arbres parfois colonisés par des plantations de cacaoyers.

III. — LE SYSTEME CULTURAL.

Comme en savane, la rotation des cultures vivrières comprend l'igname en tête d'assoulement, mais le développement des plantations caféières ou cacaoyères atteint dans ce terroir une ampleur sans commune mesure avec les cas précédemment décrits :

1 ^{re} année, défrichement 1962, igname .	54 ha 80	22,7 %
2 ^e année, rentabilisation des surfaces 1961	38 ha 40	15,9 %
Plantations de café ou de cacao	148 ha 30	61,4 %
	241 ha 50	100,0 %

La fraction occupée par les cultures atteint 41,8 % de la superficie totale alors que dans les trois autres terroirs elle oscille entre 15 et 18 %.

A — Les cultures vivrières de première année.

Les surfaces défrichées en 1962 ont porté les deux variétés d'igname, réparties selon des proportions très inégales : l'igname précoce représente 15,5 % des cultures de première année (8 ha 15), l'igname tardive 84,5 % (46 ha 30). De nombreuses souches et un important système racinaire subsistent après les défrichements dans des recrus forestiers généralement très denses ; il en résulte des façons culturales quelque peu différentes : les buttes sont élevées à partir de prises de terre effectuées à moindre profondeur ; elles sont surtout plus espacées et leur densité moyenne sur un hectare s'abaisse à des valeurs de 3 160 pour l'igname précoce et 3 650 pour l'igname tardive. Malgré cela les rendements restent satisfaisants :

Igname précoce 1 ^{re} récolte	4 510 kg/ha
Igname précoce 2 ^e récolte	6 460 kg/ha
Igname tardive	9 457 kg/ha.

La liste des plantes secondaires qui s'intercalent avec l'igname se révèle particulièrement longue :

Plantes	Fréquence sur 100 parcelles	Plantes	Fréquence sur 100 parcelles
Mais	100	Banane	40
Gombo	98	Kreuglé	35
Piment	97	Ananas	33
Foué	95	Taro	15
Coton	92	Nviélé	7
Tomate	85	Tabac	7
Ngnian ngnian ..	83	Mangue	5
Loumin gaté ..	80	Haricot	3
Papaye	73	Patate	3
Ndroa	70	Manioc	2

Les fréquences s'accroissent par rapport aux associations de savane : 10 plantes sont présentes dans plus de 70 % des parcelles et les 5 premières se retrouvent dans plus de 90 % ; toutefois, cette extension est compensée par une densité réelle moindre à l'intérieur de chaque parcelle. On peut noter la disparition du ouré-ouré, principal condiment en zone de savane, ainsi que du manioc, mais cette plante de réserve n'est que différée : elle est bouturée plus tard au cours de la deuxième année.

B — Les cultures de deuxième année.

Les terres réutilisées au cours d'un deuxième cycle agricole représentent une part très élevée de défrichements : 38 ha 40 soit 70 %. Cette superficie se partage

entre plusieurs cultures dont deux largement dominantes :

Arachide	22 ha 50
Mais	14 ha 70
Patate	0 ha 40
Tabac	0 ha 30
Coton	0 ha 30
Riz	0 ha 20

L'arachide et le maïs entrent pour une part importante dans la production agricole du village : les rendements observés en 1962 atteignent respectivement des valeurs moyennes de 926 kg/ha et de 1 130 kg/ha. L'unique champ de riz, établi en bordure du marigot sur un terrain humide, porte une variété pluviale semée à la volée.

Il faut enfin mentionner que les parcelles de deuxième année reçoivent des plants de manioc qui sont abandonnés par la suite dans la jachère et ne sont déterrés qu'en cas de besoin au cours de la troisième ou de la quatrième année ; ces pieds de manioc végétent en de nombreux endroits au milieu des repousses forestières et il n'a pas été possible d'en chiffrer l'importance.

C — Les cultures industrielles.

La prédominance du café ressort dans le détail des superficies :

Café	140 ha 70
Cacao	7 ha 60

Les plus vieilles plantations de café remontent à 1933, mais, jusqu'à 1946, l'accroissement reste modéré, sans qu'il soit possible de l'apprécier avec exactitude, car de nombreux champs de plus de 20 ans d'âge étaient abandonnés au moment de l'enquête. La grande expansion caféière intervient entre 1947 et 1951 : pendant ces 5 années, plus de 110 hectares de cultures arbustives ont été établis (80 % de la surface actuelle). De 1952 jusqu'aux dernières années, le mouvement se poursuit mais d'une façon ralentie et décroissante à cause de la chute des cours et de la saturation du terroir ; les dernières plantations, occupant des îlots de forêt, des boqueteaux ou des lisières de massifs négligés jusqu'alors, deviennent de plus en plus exiguës : la surface moyenne des caféières établies antérieurement à 1952 oscille, selon les années, entre 1 ha 10 et 1 ha 50 ; après 1952 la superficie des parcelles s'abaisse à des valeurs moyennes comprises entre un demi-hectare et un hectare. Les cacaoyères reportées vers l'extrême nord-est du terroir sur des sols plus profonds et plus humides ont suivi une évolution parallèle à celle des caféières : les parcelles mises en place dans la période 1947-51 représentent la presque totalité de la superficie actuelle.

Les plantations souvent établies sur des sols médiocres et recevant peu de soins ne fournissent que de maigres récoltes : le rendement moyen du café ne dépasse pas les valeurs obtenues dans les zones climatiques marginales : 156 kg/ha (20 tonnes environ pour tout le village), le cacao, particulièrement défavorisé en 1962 par des pluies insuffisantes, n'a fourni qu'un rendement moyen très bas de 42 kg à l'hectare.

*

Les plantations occupent tous les quartiers du terroir et se regroupent en blocs homogènes de grande étendue. Quelques secteurs paraissent colonisés de préférence : les marges des plateaux surplombant la grande vallée médiane, les confins du terroir au sud et au nord-est ; ils correspondent soit à des taches de sols profonds, soit à des massifs forestiers préservés longtemps d'une dégradation excessive par leur éloignement du village.

Les champs de vivriers alternent dans les étendues de brousse secondaire, souvent réunis en vastes ensembles de

parcelles jointives qui révèlent le manque de terres libres. La vallée centrale, avec ses versants couronnés d'affleurements latéritiques, ses bas de pentes sableux et ses fonds gorgés d'eau, ne constitue pas un milieu propice aux cultures : quelques champs isolés s'y dispersent.

♦♦

L'importance des superficies exploitées (41.8 % du territoire) annonce la situation précaire et tendue du système de jachère.

La surface utilisable pour la rotation des champs de vivriers a été réduite par l'établissement de 148 hectares

de plantations auxquels s'ajoutent une dizaine d'hectares de bois sacré, de surface bâtie, ainsi que des étendues difficilement mesurables de sols pierreux, latéritique et de bas-fonds marécageux. Sans tenir compte de ces derniers, le périmètre disponible peut être ramené de 578 à 420 hectares.

En admettant une valeur constante de 55 hectares défrichés par an (54 ha 80 en 1962), on obtient 7,5 périodes de rotation. Mais, contrairement aux cas étudiés en savane, les plantes vivrières se succèdent dans les mêmes champs pendant une période qui s'étale sur près de deux années : le deuxième cycle de culture réutilise 70 % de la surface défrichée (ce fait étant en liaison avec la rareté des terres). Deux années consécutives d'exploitation impliquent un intervalle de jachère réduit, d'environ 5 ans et demi.

IV. — LES EXPLOITATIONS.

La communauté compte 67 exploitations. L'unité moyenne se compose de plus de 8 personnes et cultive 3 ha 60 dont le détail s'établit ainsi :

Culture de première année (igname) 0 ha 82
 Culture de seconde année (arachide, maïs) .. 0 ha 57
 Plantation (café) 2 ha 21

La distribution des exploitations selon leur superficie reste relativement groupée autour de la moyenne :

Surface en ha	Nombre d'exploitations
Moins de 1	5
1 à 2	9
2 à 3	20
3 à 4	10
4 à 5	10
5 à 6	4
6 à 7	4
7 à 8	2
8 à 10	2
Plus de 15	1

L'éparpillement des champs d'une même exploitation sur toute l'étendue du terroir, fait courant en zone de savane, s'atténue sensiblement à Kouakou Broukro : de nombreuses unités familiales possèdent des champs rassemblés, soit de façon jointive, soit à très faible distance. Les cultivateurs utilisent au maximum les contrastes locaux de topographie, de sol et de végétation pour disposer dans le bloc et adapter au milieu naturel leurs différentes cultures. La communauté est subdivisée en trois groupes lignagers matrilinéaires qui disposent chacun de plusieurs secteurs définis d'appropriation. Il s'agit de quartiers aux limites connues et repérées selon les mêmes règles que celles des terroirs ; ils sont caractérisés par des noms de lieux-dits se rapportant à des traits physiques ou à des personnes (ancêtres du groupe lignager). Le lignage A possède des droits sur les quartiers centre-sud, centre-est, aux abords du village et extrême nord-est ; le lignage B occupe le centre-sud et la partie médiane du lobe est ; le lignage C dispose de toute la marge sud et ouest du terroir. Entre ces zones d'appropriation existe une relative perméabilité due aux alliances entre lignages et aux cultures de femmes ; toutefois, les limites externes du terroir sont considérées comme strictes et aucun échange de terres avec les villages voisins n'a été noté pendant la campagne agricole de 1962.

Le terroir de Kouakou Broukro offre un type d'organisation de l'espace fréquent dans les régions sud de la zone d'étude et sur ses marges forestières : le système traditionnel de rotation fondé sur l'igname se maintient mais passe au second plan derrière les cultures spéculatives qui s'étendent démesurément en superficie.

Cette modification de la structure agraire peut ne pas être préjudiciable si la communauté dispose de terres et d'un appoint de main-d'œuvre saisonnier pour les opérations de nettoyage ou de cueillette, mais le terroir de Kouakou Broukro est loin d'offrir de pareilles conditions. Quel que soit le mode d'exploitation, ses habitants se trouvent déjà à l'étroit sur l'étendue dont ils disposent : la densité actuelle atteint 71 habitants au km². De plus, le développement massif des plantations, immobilisant plus d'un quart du terroir entraîne un raccourcissement accru et excessif des temps de jachère ; les cultures vivrières s'accommodent tant bien que mal d'un périmètre de rotation restreint, et sont intensifiées par l'adjonction d'une deuxième année culturale chaque fois que cela est possible. Enfin, l'accroissement exagéré des plantations apporte une dernière tare dans le système : après que les meilleurs secteurs aient été colonisés, beaucoup de caférières et de cacaoyères ont été établies sans discernement sur des sols impropre ; elles ne fournissent que des rendements très faibles qui ne justifient ni l'immobilisation du sol, ni les travaux de plantation ou d'entretien.

Le terroir révèle un déséquilibre certain provoqué par l'introduction des cultures industrielles dans un espace déjà densément peuplé.

KOUAKOU BROUKRO :
Liste des parcelles par exploitation.

Nº d'explo- itation	Nº de la parcelle	Surface unité : are	Culture principale	Durée de la jachère (années)	Nº d'explo- itation	Nº de la parcelle	Surface unité : are	Culture principale	Durée de la jachère (années)
A 0	275	59,2	Mais	7	A 9	159	154	Café	6
	352	16	Café			202	43,8	Igname tardive	
	424	13	Arachide	5		203	47,2	Arachide	
	425	75,6	Café			217	48	Cacao	
	426	36,4	Igname tardive	6		231	80,2	Café	
A 1	161	49,2	Café		A 10 ...	145	46,4	Igname tardive	4
	163	4,6	Café			146	67,4	Igname tardive	
	258	52,4	Arachide			175	28,8	Café	
	270	62	Mais			176	2	Café	
	276	16	Igname précoce			222	122,4	Cacao	
	277	21,8	Igname tardive			236	300,2	Café	
	278	9,8	Igname tardive			263	22,8	Arachide	6
	279	19	Igname précoce			264	93,6	Arachide	
	280	148,2	Café			286	18,4	Cacao	
	281	63,4	Cacao			291	46,2	Café	
	282	43,6	Café						
	190	32	Igname tardive	7					
A 2	260	42,6	Arachide	7	A 11 ...	468	29,4	Café	
	266	30,4	Igname tardive	7		446	54,2	Arachide	6
	269	44,2	Café			448	54,8	Igname tardive	6
	290	5,6	Café						
	295	72	Café						
	437	43,4	Igname tardive	6					
A 3	259	67	Igname tardive	5		134	22,2	Igname précoce	8
	261	37,2	Mais	7		135	32,8	Igname tardive	
	289	212,4	Café			136	23,2	Igname tardive	
						140	39	Patate	
A 4	248	30,6	Igname tardive	6		141	13,6	Igname précoce	4
	249	34	Igname précoce	6		142	12,8	Igname précoce	
	250	51,2	Arachide	6		209	47,4	Arachide	
	301	88,2	Café			214	255,8	Café	
	348	52,6	Café			216	12,4	Cacao	
A 5	349	16	Igname précoce	5	A 13 ...	232	31,6	Cacao	
	273	40,4	Igname tardive			126	31	Café	
	274	28,2	Arachide	7		237	64,4	Café	
	294	39,2	Café	7		238	7,2	Coton	7
A 6	271	45,2	Mais	7	A 14 ...	297	48,6	Mais	
	272	48,2	Igname tardive	8		298	24,2	Arachide	5
	347	130	Café			299	30	Igname tardive	5
A 7	162	27,4	Café		A 15 ...	300	33,6	Igname précoce	
	254	282,2	Café						
	255	53,2	Arachide	6					
	256	26,4	Igname précoce	5					
	257	29,4	Igname tardive	6					
A 8	118	88,4	Café			493	68,6	Igname tardive	5
	215	21,8	Café			499	253,8	Café	
	262	84,6	Mais			401	11	Café	
	265	89,8	Igname tardive	8		420	32	Café	
	293	73,8	Café			431	39,2	Igname tardive	
						432	23,6	Igname précoce	
						436	28,8	Arachide	

KOUAKOU BROUKRO :
Liste des parcelles par exploitation (Suite).

N° d'exploitation	N° de la parcelle	Surface unité : are	Culture principale	Durée de la jachère (années)	N° d'exploitation	N° de la parcelle	Surface unité : are	Culture principale	Durée de la jachère (années)
A 16 ...	207	80	Arachide	6	B 5	252	40,4	Igname tardive	6
	353	16,6	Café			267			
	354	47,2	Igname tardive	6		205			
	356	13,2	Riz	10		114			
	494	67,4	Maïs	5		122			
	498	62,6	Igname tardive	5		132			
	101	140	Café			151			
	402	64	Café			171			
	409	48	Café			173			
	417	12,2	Igname précoce	6		218			
A 17 ...	130	43,8	Arachide	6	B 7	219	75,6	Igname tardive	7
	131	25,4	Igname tardive	6		220			
	137	13,4	Café			221			
	139	132,2	Café			104			
	143	32,4	Igname tardive	3		105			
	144	48	Igname tardive	4		197			
	210	67,4	Arachide			198			
	235	75,8	Café			200			
	240	252	Café			98			
	186	48	Igname tardive	7	B 8	106	95,8	Café	8
B 0	187	21,8	Igname précoce	7		199			
	192	92,2	Café			152			
	251	75,6	Arachide			100			
	123	89,4	Café			115			
B 1	181	236,2	Café		B 9	150	176	Cacao	7
	188	20,4	Café			153			
	189	73,4	Arachide	9		155			
	193	50,8	Igname tardive	7		201			
	194	56	Igname précoce	7		206			
	195	130	Igname tardive	7		121			
	223	23	Cacao			283			
	351	74	Café			284			
	108	19,8	Igname précoce	6		285			
	109	40,8	Café			287			
B 2	110	28,2	Igname précoce	6		288	14,2	Cacao	13
	211	58,6	Igname tardive	7		296			
	212	76,6	Igname tardive	7		244			
	213	152,4	Café			245			
	180	68,6	Café			246			
	128	60	Café			247			
	157	52,6	Café		B 11 ...	125	69,6	Igname tardive	6
	208	61,6	Maïs			166			
B 3	239	74	Café			179			
	241	34,8	Igname tardive	6		225			
	107	74,6	Café			226			
	183	49,4	Arachide	8		227			
	184	29,8	Igname tardive	7		228			
B 4	185	33	Igname précoce	7		229	58,2	Café	9
	268	52,2	Café			230			
						253			

KOUAKOU BROUKRO :
Liste des parcelles par exploitation (Suite).

N° d'exploi- tation	N° de la parcelle	Surface unité : are	Culture principale	Durée de la jachère (années)	N° d'exploi- tation	N° de la parcelle	Surface unité : are	Culture principale	Durée de la jachère (années)
B 12 ...	473	36	Igname tardive	6	B 21 ...	321	23	Tabac	7
	474	52,6	Igname tardive			435	29,2	Arachide	
	482	59,6	Café			233	13,2	Cacao	7
	483	60	Café			323	76,2	Café	
	489	105,2	Arachide			423	167,6	Café	7
	403	194,8	Café	6	B 23 ...	124	78,6	Café	
	404	125,8	Café			129	38,4	Café	
						138	178	Café	
						242	46	Igname tardive	
						243	40	Arachide	
B 13 ...	113	153,6	Café	7	B 24 ...	102	16,2	Café	7
	120	66,4	Mais			103	23,2	Igname tardive	
	154	8,6	Café			111	50,6	Café	
	169	42,2	Igname tardive			112	5,4	Cacao	7
	170	33,6	Igname tardive			117	122,6	Café	
	172	2	Tabac			119	46,2	Café	7
	178	28,8	Café			127	24,2	Igname tardive	
	182	60	Café			174	1,4	Tabac	
	224	23	Café			319	24,6	Café	
						322	19,2	Café	
B 14 ...	416	25,4	Igname tardive	5	C 0	332	149,2	Café	7
	421	230,8	Café			336	54,8	Café	
	430	20	Igname précoce			399	49,8	Igname tardive	
	433	50	Igname tardive			400	16,2	Mais	5
	434	31,4	Igname tardive			464	126	Café	
	449	42,4	Mais			475	57	Igname tardive	5
	450	76,2	Arachide			476	38,4	Igname tardive	
B 15 ...	165	35	Igname tardive	6	C 0	477	69	Igname tardive	6
	302	60	Café			481	29,2	Mais	
	303	36,6	Mais			486	305,6	Café	5
	318	47,2	Café			439	37	Igname tardive	
	309	18,8	Igname tardive			453	36,6	Igname précoce	
B 16 ...	369	15,2	Café		C 1	458	32,6	Mais	6
	411	23,8	Café			292	13,4	Café	
						343	241,2	Café	8
B 17 ...	471	143,2	Café		C 1	358	37	Mais	
						397	23,2	Igname tardive	6
B 18 ...	116	78,8	Café	6	C 1	398	27,8	Igname précoce	6
	147	34,2	Igname tardive			459	58,6	Igname précoce	
	148	64,2	Arachide			478	116	Arachide	5
	149	19,6	Igname tardive			156	4,4	Tabac	6
	158	116	Café			196	134,2	Café	
B 19 ...	490	44	Igname tardive	6	C 1	329	27,8	Igname tardive	6
	491	52,8	Igname tardive			330	9,2	Café	
	492	29,8	Arachide			454	40	Igname tardive	6
	422	71,2	Café			455	37,6	Igname précoce	
	234	14	Cacao			479	105,4	Arachide	
B 20 ...	160	61,4	Café	7	C 1	480	29,6	Igname tardive	28
	164	95,6	Café			484	280,2	Café	
	167	35	Igname tardive			330	9,2	Igname tardive	6
	168	20,4	Igname tardive			454	40	Igname précoce	
	177	22,6	Café			455	37,6	Arachide	6
	320	50	Igname tardive			479	105,4	Igname tardive	

KOUAKOU BROUKRO :
Liste des parcelles par exploitation (Suite).

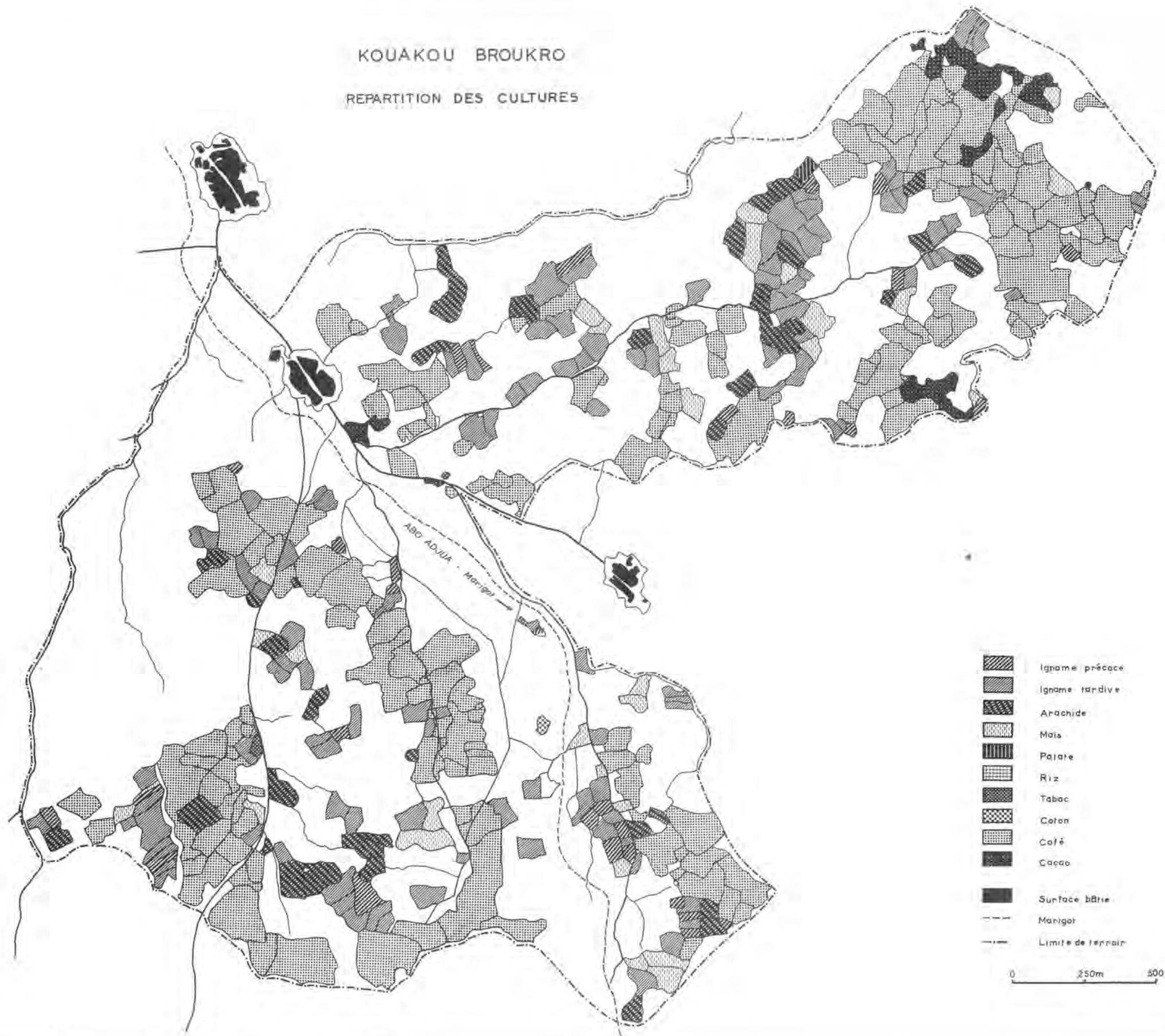
N° d'exploitation	N° de la parcelle	Surface unité : are	Culture principale	Durée de la jachère (années)	N° d'exploitation	N° de la parcelle	Surface unité : are	Culture principale	Durée de la jachère (années)
C 2	370	150,6	Café		C 10	310	31,2	Igname tardive	5
	379	39,6	Arachide	5		311	29,4	Igname tardive	5
	380	26,6	Igname précoce	5		312	28,2	Igname précoce	5
	381	35,8	Igname tardive			313	16,8	Igname tardive	5
	389	33,2	Café			314	31,4	Igname tardive	5
	406	4,2	Café			326	122,6	Arachide	5
C 3						327	35	Café	
	133	10	Igname précoce	8		334	101	Café	
	365	149,6	Café			335	166,4	Café	
	374	43,6	Arachide	5		342	74,6	Café	
	377	21,2	Igname précoce	5		337	3,2	Café	
	378	22,4	Igname tardive	5		350	36,2	Igname tardive	7
	413	59,6	Café			325	62,4	Café	
	443	4,4	Igname précoce	4	C 11	333	45,2	Café	
	444	13,8	Igname tardive	4		341	17,6	Arachide	6
	445	10,8	Igname précoce	4					
C 4	386	20,4	Mais	6		308	130,4	Igname tardive	7
	387	107,8	Café			315	252,8	Café	
						316	107,2	Café	
C 5	388	67,8	Café		C 13	304	16	Igname tardive	7
	392	45,4	Mais	8		305	48,4	Mais	6
	451	56,2	Igname tardive	6		306	18,4	Igname précoce	6
	410	182,4	Café			307	40,6	Igname tardive	6
	440	21,6	Coton			324	84,4	Café	
C 6	359	38,8	Mais	8	C 14	317	49,4	Café	
	366	18	Café			344	42,4	Igname tardive	8
	390	65,8	Café			345	54,8	Arachide	
	391	36,2	Igname tardive	5		346	24,4	Igname tardive	8
	427	94,6	Café			500	166	Café	
	428	22,8	Igname tardive	14		462	529,6	Café	
	442	45,8	Igname tardive	6		469	58,6	Igname tardive	7
	414	45,2	Café			472	289,2	Café	
C 7	487	87,6	Igname tardive	6	C 16	355	13,2	Cacao	
	488	59	Arachide	6					
	405	96,2	Café						
C 8	360	20,4	Igname tardive	6	C 17	463	21,4	Igname tardive	6
	361	18,4	Igname précoce	6		465	44,2	Igname tardive	7
	362	24	Igname tardive	6		467	107,2	Mais	
	364	92,4	Café			470	68,6	Igname tardive	7
	382	17	Igname précoce			338	52,4	Mais	5
	456	37,2	Mais	7		339	29	Igname tardive	5
	460	58,2	Arachide			340	55,4	Igname tardive	5
	407	22	Café			429	31	Igname tardive	14
						485	96	Café	
C 9	204	92,6	Mais	8	C 19	461	120,6	Café	
	328	29,6	Igname tardive	6		368	159,6	Café	
	331	63,2	Café			376	42,8	Igname tardive	6
	458	32,6	Mais	6		383	75,8	Mais	7

KOUAKOU BROUKRO :
Liste des parcelles par exploitation (Suite).

N° d'explo- itation	N° de la parcelle	Surface unité : are	Culture principale	Durée de la jachère (années)
C 21 ...	357	34	Igname tardive	6
	363	192,4	Café	
	367	21	Arachide	7
	371	71,8	Café	
	373	12,4	Igname précoce	5
	384	30,6	Arachide	7
	385	17,6	Café	
	396	33,2	Igname précoce	6
	466	34,6	Café	
C 22 ...	372	38	Café	
	375	43,4	Café	
	393	16,8	Igname tardive	6
	394	30,4	Igname précoce	6
	395	14,8	Igname tardive	6
	457	82,2	Mais	6
	412	23,2	Café	
C 23 ...	438	24,6	Igname tardive	6
	447	27,6	Mais	

KOUAKOU BROUKRO

REPARTITION DES CULTURES



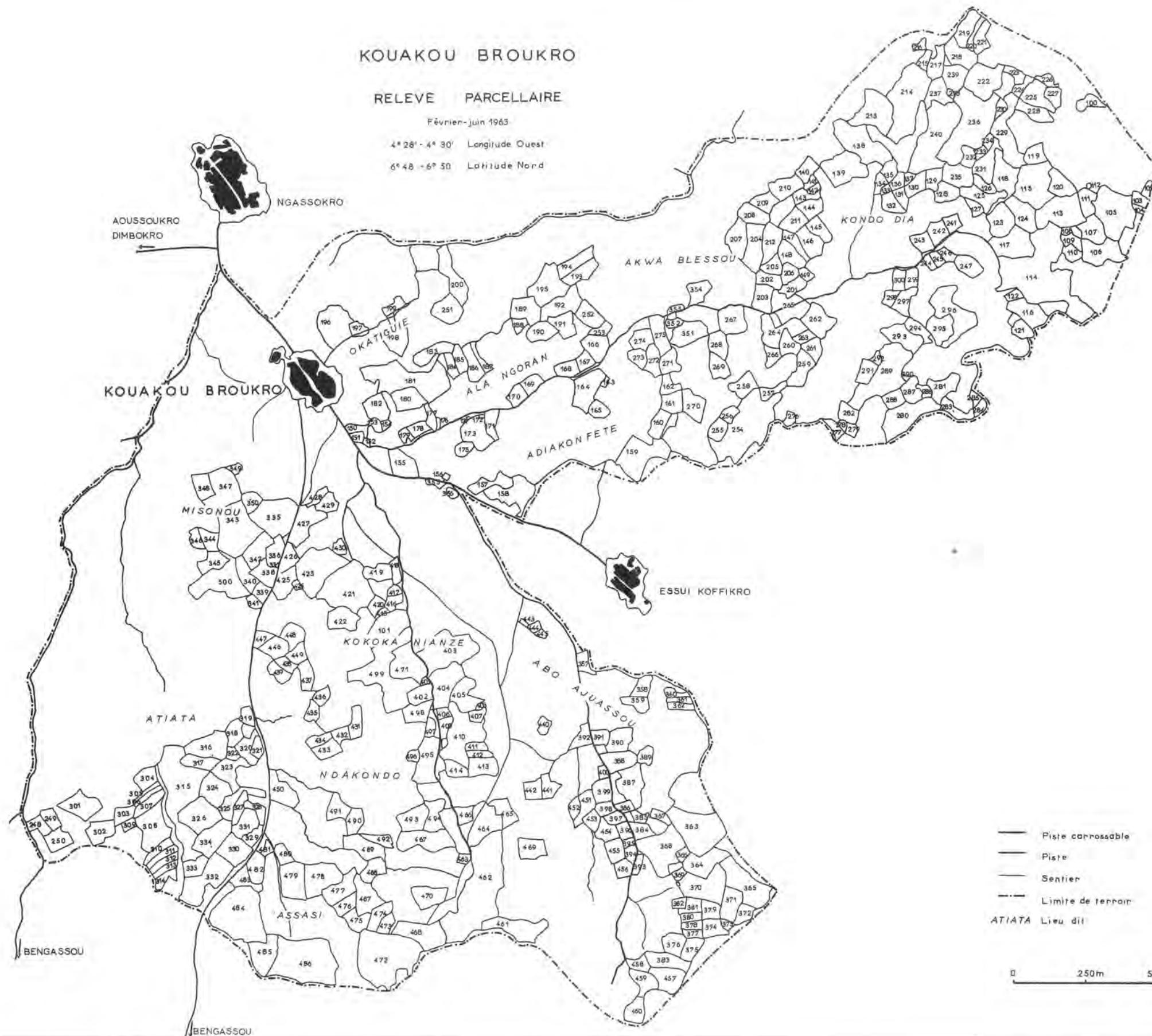
KOUAKOU BROUKRO

RELEVE PARCELLAIRE

Février-juin 1963

4° 28' - 4° 30' Longitude Ouest

6° 48' - 6° 50' Latitude Nord



LEGENDE

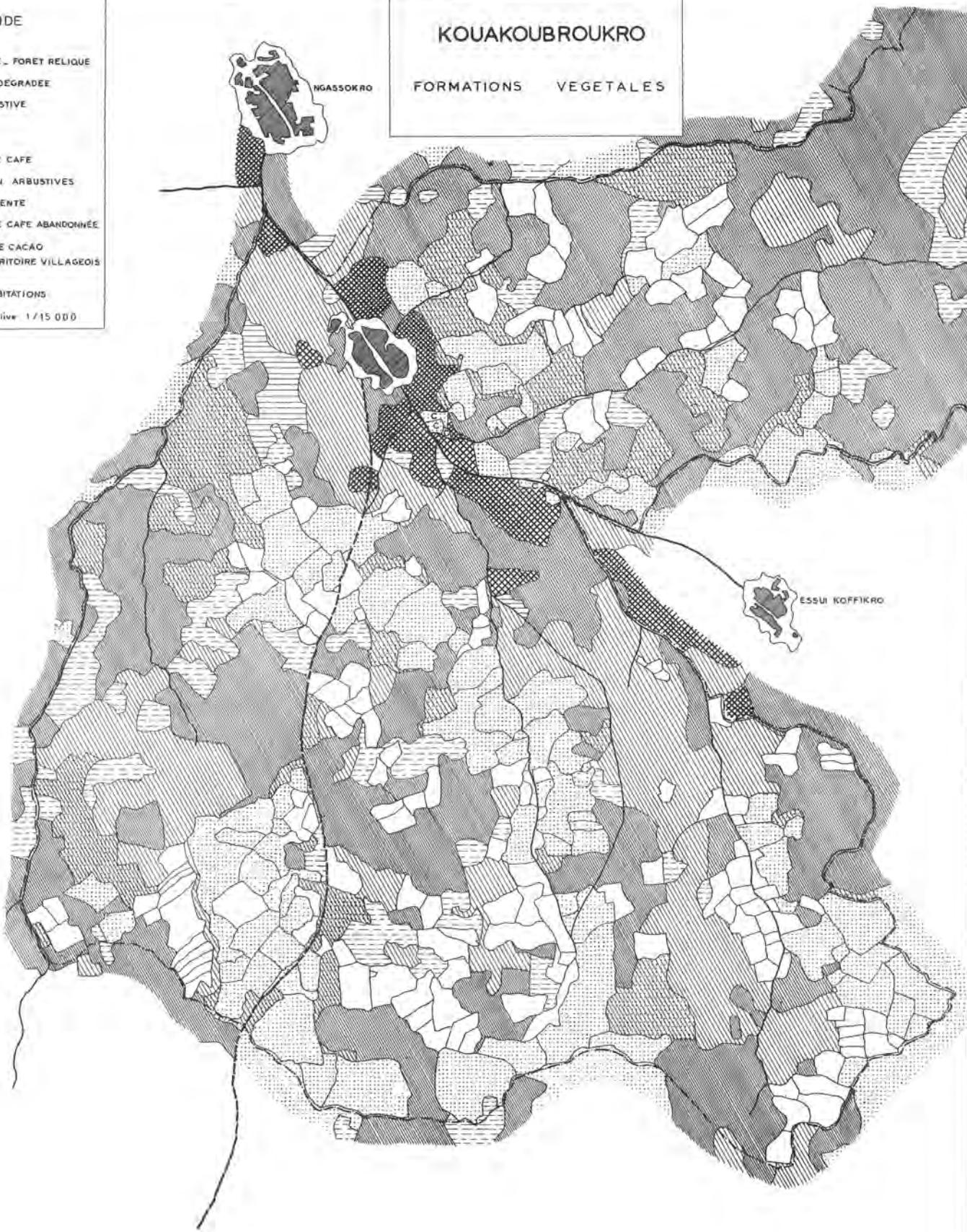
- FORET GALERIE - FORET RELIQUE
- FORET TRES DEGRADEE
- SAVANE ARBUSTIVE
- SAVANE
- PLANTATION DE CAFE
- CULTURES NON ARBUSTIVES
- JACHERE RECENTE
- PLANTATION DE CAFE ABANDONNEE
- PLANTATION DE CACAO
- LIMITE DE TERRITOIRE VILLAGEOIS
- PISTE
- GROUPE D'HABITATIONS

ECHELLE approximative: 1/15 000

KOUAKOUBROUKRO

FORMATIONS VEGETALES

N



CONCLUSION.

Des analyses précédentes il ressort que le terroir aménagé des cultivateurs Baoulé peut difficilement être ramené à un schéma simple et général. Les quatre unités étudiées se localisent non loin l'une de l'autre dans un contexte écologique peu différent et se rattachent à un même fond ethnique et culturel ; toutes cependant présentent des formes d'organisation particulières qui semblent liées à deux variantes principales : d'une part la pression plus ou moins forte qu'exerce le groupe sur l'espace contrôlé et d'autre part l'importance que les nouvelles spéculations industrielles ont prise dans le système de culture.

Les densités de population, calculées à l'échelle des terroirs, paraissent nettement supérieures dans les unités de l'échantillon à la moyenne générale observée dans la zone d'étude. Ces taux d'occupation élevés entraînent dans trois terroirs sur quatre des durées de jachère courtes, inférieures à 10 années ; la corrélation paraît probante :

	Densité de population	Durée moyenne de la jachère
Andobo-Alluibo	39,9	11 ans
Kokro-Kouassikro	65,3	8 ans et demi
Diamelassou	67,5	7 ans
Kouakou-Broukro	71,4	5 ans et demi

Toutefois ce raccourcissement évident de la jachère ne paraît pas affecter autre mesure l'équilibre vivrier des villages : l'igname joue un rôle essentiel et cette plante parvient, même avec une jachère brève, à conserver des rendements excellents. L'ameublissement de la terre provoqué par la culture en buttes favorise la régénération des sols et atténue les effets des rotations trop rapides.

Le désir de participer à l'économie monétaire a entraîné des changements plus profonds dans l'aménagement des terroirs. Chaque communauté a essayé de trouver sa propre solution avec plus ou moins d'ingéniosité, à partir d'une écologie plus ou moins propice. L'un des villages, Diamelassou, a tenté sans grand succès d'établir des caférières sur des sols impropre à la limite de l'aire climatique de la plante ; un deuxième, Kokro Kouassikro, dans des conditions également marginales n'a pas mieux réussi avec ses plantations mais a su diversifier ses cultures vivrières (igname, riz, arachide) et en assurer des ventes substantielles à l'extérieur ; un troisième village, Kouakou Broukro, s'est laissé entraîner dans les excès d'une colonisation caférière extensive et n'en a tiré que de maigres avantages ; enfin, Andobo Alluibo, à vrai dire le mieux pourvu en terres, semble réaliser un équilibre satisfaisant entre des superficies de vivriers et des plantations de bon rapport.

Le tableau suivant résume les combinaisons de cultures relevées dans les quatre villages et en révèle les variations selon un ordre nord-sud, de la savane vers la forêt :

	Surface cultivée (ha)	Défrichement Iname		Cultures 2 ^e année		Riz		Plantations	
		(ha)	%	(ha)	%	(ha)	%	(ha)	%
Diamelassou	46	28	59,6	3	6,6	—	—	16	33,8
Kouassi-Kouassikro ..	153	66	43,3	33	21,5	20	12,9	34	22,3
Andobo-Alluibo	247	101	41,0	32	12,8	—	—	114	46,2
Kouakou-Broukro	241	55	22,7	38	15,9	—	—	148	61,4

Les terroirs, malgré les quelques échanges de champs qui s'effectuent sur leurs limites, restent des domaines territoriaux stricts, cadres pour des aménagements spéci-

fiques. Ils reflètent et renforcent à la fois la cohésion des cellules villageoises, unités fondamentales de la vie sociale et économique en pays Baoulé.

